

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION DE LA RECHERCHE SEANCE DU JEUDI 07 NOVEMBRE 2024

Approuvé en Commission de la Recherche du 05 décembre 2024

ETAIENT PRESENTS :

Collège A :

M. Stefan ENOCH, Vice-Président Recherche de l'Université,

M. Jean-Christophe SOURISSEAU, M. Stéphane LOJKINE, Mme Nathalie RUBIO, Mme Nathalie RICHEBE, M. Nicolas ANDRE, M. Frédéric CASTINETTI, M. Olivier BELLIER, Mme Claudia FRYDMAN

Collège B :

M. Arnaud LAMI, M. Pierre-Pascal LENCK-SANTINI

Collège C :

M. Mohamed OUERFELLI, Mme Sophie SERENO, Mme Marie-Laure BUISSON, M. Patrice LAISNEY

Collège D :

M. Serge MAZEAU

Collège E :

Mme Delphine CAVALLO

Collège F :

Mme Ingrid BENOLIEL

Collège usagers :

Mme Tatiana BOUCHERIFI, M. Kane MARLIN, Mme Oriane NACHAR

Membres extérieurs :

M. Matthieu POPHILLAT

ETAIENT REPRESENTES :

M. Nicolas GRAVEL donne pouvoir à Mme Nathalie RICHEBE

Commission Recherche du 07 novembre 2024

Mme Sylvie MONNIAUX donne pouvoir à Mme Delphine CAVALLO
Mme Nathalie TEISSIER SAMPIERI donne pouvoir à Mme Nathalie RICHEBE
Mme Susanne BÖHMISCH donne pouvoir à M. Arnaud LAMI
M. Julien CHAVES JACOB donne pouvoir à M. Arnaud LAMI
Mme Véronique GELSI-BOYER donne pouvoir à Mme Sophie SERENO
Mme Marielle EYRAUD donne pouvoir à Mme Marie-Laure BUISSON
Mme Maeva COTINAT donne pouvoir à M. Serge MAZEAU
Mme Elodie CACCOMO-GARCIA donne pouvoir à Mme Ingrid BENOLIEL

ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS :

Mme Francesca MANZARI, M. Jean-Michel MARMAYOU, Mme Florence SABATIER-MALATERRE, M. Thierry BEGE, M. Antoine DEVRIESE-SENCE, M. Tom GARGANI, Mme Nathalie PASQUALINI, Mme Aurore BRUNA, M. Pierre-Olivier COSTA

Soit 30 membres présents ou représentés (quorum : 20 personnes).

La séance est ouverte à 14H00, sous la présidence de Monsieur Stefan ENOCH Vice-Président Recherche de l'Université, en présence de Madame Audrey MOREL SENATORE, Directrice du Pôle Administration de la Recherche au sein de la Direction de la recherche et de la valorisation.

Madame Ambre AMIROUCHE et Madame Audrey MOREL SENATORE assurent le secrétariat de séance.

ORDRE DU JOUR :

POINT I : INFORMATIONS

POINT II : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 03 OCTOBRE 2024

POINT III : NOMINATIONS A LA DIRECTION D'UNITES DE RECHERCHE

POINT IV : ADHESION A UN GROUPEMENT DE SERVICE (GDS)

POINT V : DEMANDE DE SUBVENTION

Sans expertise :

- Treize minutes Marseille (Ville de Marseille et la Métropole d'Aix Marseille Provence)

FORMATION DOCTORALE

POINT VI :

- a. règlement intérieur école doctorale
- b. direction ou codirection de thèse par des personnes non HDR
- c. prix de thèse ville de Marseille (écologie et développement durable)
- d. prix de thèse ville de Marseille (social et démocratie)

POINT VII : FONDS D'INTERVENTIONS RECHERCHE (FIR)

- a. colloques
- b. éditions
- c. enveloppe

POINT VIII : QUESTIONS DIVERSES

POINT I : INFORMATIONS

Monsieur le Vice-Président Recherche donne la parole au Vice-Président Science et Société, Monsieur Olivier BELLIER et à Mesdames Isabelle GALVEZ et Hannah ROBIN responsables de la cellule de culture scientifique de la Direction de la recherche et de la valorisation pour présenter le programme de labellisation Science avec et pour la Société (SAPS).

A l'issue de la présentation M. Pierre-Pascal LENCK-SANTINI relève tout l'intérêt de la communication scientifique notamment sur la place de l'animal dans la recherche. M. Stéphane LOJKINE questionne le lien entre amU et le rectorat concernant le lien entre culture scientifique et formation notamment pour les étudiants de Master 2. Le rectorat est partie prenante du réseau écho-science PACA et suit particulièrement le dispositif Cordée de la Réussite, Chercheurs en classe.

POINT II : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 03 OCTOBRE 2024

Monsieur le Vice-Président Recherche soumet la rédaction du procès-verbal de la Commission de la Recherche du 03 octobre 2024 aux membres de la Commission.

En l'absence de remarque sur le PV, il propose de l'approuver.

Vote d'approbation du PV de la Commission de la Recherche du 03 octobre 2024 à l'unanimité des membres de la Commission présents ou représentés.

POINT III : NOMINATIONS A LA DIRECTION D'UNITES DE RECHERCHE (ANNEXE 01)

Monsieur le Vice-Président Recherche présente les propositions de nominations à la direction de laboratoires avant de les soumettre au vote des membres de la Commission de la recherche.

Le conseil de laboratoire de l'**Institut Universitaire des Systèmes Thermiques Industriels** (IUTSI UMR 7343) a approuvé la désignation de M. NICOLAS Maxime en tant que directeur adjoint.

Le conseil de laboratoire du laboratoire **Aix-Marseille Sciences Economiques** (AMSE UMR 7316) a approuvé la désignation de Mme AUGIER Patricia en tant que directrice adjointe.

Le conseil de laboratoire du **Laboratoire Méditerranéen de Préhistoire Europe-Afrique** a approuvé la désignation de Mme GOUDE Gwenaëlle en tant que directrice adjointe.

Vote en faveur de la nomination de :

- **M. NICOLAS Maxime en tant que directeur adjoint du 01 janvier 2024 au 31 décembre 2028 ;**
- **Mme AUGIER Patricia en tant que directrice adjointe du 16 juin 2024 au 31 décembre 2028 ;**
- **Mme GOUDE Gwenaëlle en tant que directrice adjointe du 01 janvier 2025 au 31 décembre 2028 ;**

à l'unanimité des membres de la commission présents ou représentés.

POINT IV : ADHESION A UN GROUPEMENT DE SERVICE (GDS) (ANNEXE 02)

Monsieur le Vice-Président Recherche présente le GDS fédération et ressources sur l'Antiquité (FRANTIQ) et les bons retours sur ce dispositif. Il s'agit des adhésions des laboratoires Centre Camille Jullian-Histoire et archéologie de la Méditerranée et de l'Afrique du Nord de la Protohistoire à la fin de l'Antiquité (CCJ UMR 7299), Institut de Recherche sur l'Architecture Antique (IRAA UAR 3155) et Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme (MMSH UAR 3125) à la fédération et ressources sur l'Antiquité (FRANTIQ).

Monsieur le Vice-Président Recherche soumet l'adhésion de ces unités de recherche au GDS FRANTIQ aux membres de la Commission de la recherche.

Avis favorable émis à l'unanimité des membres de la Commission présents ou représentés pour l'adhésion du CCJ UMR 7299, de l'IRAA UAR 3155 et de la MMSH UAR 3125 au GDS FRANTIQ.

POINT V : DEMANDE DE SUBVENTION (ANNEXE 03)

Sans expertise :

Manifestation Treize minutes Marseille (Ville de Marseille et la Métropole d'Aix Marseille Provence)

Treize Minutes Marseille est une soirée gratuite de conférences pluridisciplinaires rythmées de vulgarisation scientifique grand public.

Les objectifs sont d'apprendre en se divertissant, sur des thèmes variés, parfois très pointus en recherche, faire découvrir le monde de la recherche et les chercheurs sous un nouvel angle, provoquer la rencontre et les discussions entre les chercheurs et le grand public, permettre l'inclusion du public sourd et malentendant grâce à une traduction en direct en Langue des Signes Française, rendre pérennes les interventions via le montage et la diffusion gratuite des vidéos, proposer à une soirée culturelle agréable.

L'événement est organisé annuellement depuis 2013 par une équipe de chercheurs et d'enseignants chercheurs d'Aix-Marseille Université et du CNRS. L'événement sera traduit en simultané en langue des signes, retransmission en direct en streaming, postproduction des vidéos et diffusion sur internet (plus de 87 000 visionnages à ce jour).

L'originalité de l'événement repose sur une véritable mise en scène, sur la qualité des intervenants et interventions, minutieusement conçues et préparées. Depuis l'édition 2024, une artiste metteuse en scène accompagne la préparation des orateurs afin de développer leur intervention dans des directions artistiques et techniques plus approfondies.

4 000€ sont demandés à la ville de Marseille et 2 000€ sont demandés à la Métropole d'Aix Marseille Provence pour un budget total de 17 000€.

Monsieur le Vice-Président Recherche soumet les demandes de subventions relatives à ce projet aux membres de la Commission de la recherche.

Avis favorable émis à l'unanimité des membres de la Commission présents ou représentés pour cette manifestation « Treize minutes Marseille ».

FORMATION DOCTORALE

POINT VI :

A. Règlement intérieur école doctorale 658, Sciences du vivant (ED 658) (ANNEXE 04)

Monsieur le Vice-Président Recherche donne la parole à Madame Nathalie RUBIO, directrice du Collège doctoral, pour présenter le règlement intérieur de la nouvelle école doctorale 658 Sciences du vivant. Il s'agit du deuxième pan de l'évolution de l'ED 62. Ce règlement intérieur a été validé par la DAJI. Le fonctionnement des deux ED démarrera au 1^{er} janvier 2025 comme prévu.

M. Pierre-Pascal LENCK-SANTINI demande s'il existe une possibilité pour les personnels de faire partie des 2 ED. Monsieur le Vice-Président Recherche rappelle qu'un enseignant-chercheur ne peut appartenir qu'à une seule ED, cela est juridiquement contraint.

Une commission commune aux deux ED devrait être mise en place pour partager l'information sur les spécialités proches, comme cela est actuellement le cas.

Monsieur le Vice-Président Recherche soumet le règlement intérieur de l'ED 658 aux membres de la Commission de la recherche.

Avis favorable à l'unanimité des membres de la Commission présents ou représentés pour le règlement intérieur de l'école doctorale 658 Sciences du vivant.

B. Direction ou codirection de thèse par des personnes non HDR

Monsieur le Vice-Président Recherche présente le tableau des demandes ponctuelles de directions et codirections de thèse sans Habilitation à Diriger des Recherches (HDR) répondant aux critères d'amU, dont la complémentarité scientifique des co-directions, et l'engagement du codirecteur/trice ne disposant pas d'HDR à s'inscrire dans une démarche d'inscription pour l'obtention de l'HDR.

Les demandes de AREZKI Djelloul (ED 372), BAUGNIES Mercedes (ED 356), CANNUCCIA Elena (ED 352), CASANOVA Adrien (ED 62), CHAIGNE Thomas (ED 352), CHEVALIER Emmanuel (ED 352), CHEVRIER Basile (ED 356), CLAESSENS Benjamin (ED 250), COLLIN Blanche (ED 251), DELAN-FORINO Clémentine (ED 62), DOUALLE Thomas (ED 352), FAUQUET Carole (ED 352), GALLAND Frédéric (ED 352), GOURGUES Guillaume (ED 67), HASSE Jean-Baptiste (ED 372), HUE Sullivan (ED 372), HUIX-ROTLANT Miquel (ED 250), JORDA Laurent (ED 352), LEONE Philippe (ED 62), MAISONNEUVE Etienne (ED 62), MALGRAS Victor (ED 352), MANGEOL Pierre (ED 62), MAZURENKO Ievgen (ED 250), MOUSKEFTARAS Alexandros (ED 352), PERRIN-PELLEGRINO Carine (ED 352), REVEILLERE Vincent (ED 67), ROSSIGNOL Stéphanie (ED 251), SECROUN Aurélie (ED 352), SERENO Sophie (ED 67), SIDOR Clara (ED 62) et VEILLET Florian (ED 62) ne soulèvent pas de question. Elles sont recevables et argumentées.

Monsieur le Vice-Président Recherche propose donc aux membres de la Commission de la Recherche de se prononcer favorablement sur l'ensemble de ces demandes.

Avis favorable émis à l'unanimité des membres de la Commission présents ou représentés pour les trente-quatre dossiers présentés pour une autorisation de direction ou codirection ponctuelle de thèse sans HDR.

C. Prix de thèse ville de Marseille (écologie et développement durable) (ANNEXE 05)

Monsieur le Vice-Président Recherche explique que le classement des Prix de thèse de la Ville de Marseille ayant donné lieu à des premiers ex-aequo lors de la précédente séance, la ville demande à revenir sur ce classement pour déterminer un premier et un deuxième Prix pour toutes les catégories thématiques.

Après échanges sur les dossiers Monsieur le Vice-Président Recherche soumet le classement pour Prix de thèse ville de Marseille (écologie et développement durable) suivant :

1er : Mme Laura CANALI – ED 67

2ème : M. Quentin LAMBERT – ED 251

3ème : Mme Manon PUJOL – ED 250

Vote d'approbation de ce classement pour la thématique « écologie et développement durable » à l'unanimité des membres de la Commission présents ou représentés.

D. Prix de thèse ville de Marseille (social et démocratie) (ANNEXE 06)

Après échanges sur les dossiers Monsieur le Vice-Président Recherche soumet le classement pour Prix de thèse ville de Marseille (social et démocratie) suivant :

1er : Mme Mathilde MOUGIN – ED 354

2ème : Mme Vanille LABORDE – ED 67

3ème : M. Antoine DAIN – ED 355

Vote d'approbation de ce classement pour la thématique « social et démocratie » à l'unanimité des membres de la Commission présents ou représentés.

POINT VII : FONDS D'INTERVENTIONS RECHERCHE (FIR)

Monsieur le Vice-Président Recherche rappelle le cadre de l'appel à projet « FIR Colloques scientifiques et Editions » (fonds d'intervention pour la Recherche FIR) pour lequel il appartient à la Commission de la Recherche de l'établissement d'attribuer les financements d'amU en complément des ressources propres des laboratoires organisateurs de colloques, des frais d'inscriptions, des sponsors et des subventions sollicitées auprès des collectivités locales notamment.

Comme l'an passé, l'enveloppe prévue pour l'ensemble du FIR Colloques et du FIR Editions scientifiques s'élève à 150 000€.

A. Colloques (ANNEXE 07)

- L'UFR ALLSH demande 40 000€ dans le cadre du FIR Colloque
- L'EJCAM demande 50 200€ dans le cadre du FIR Colloque
- La FDSP demande 36 300€ dans le cadre du FIR Colloque
- La FEG demande 5 000€ dans le cadre du FIR Colloque
- L'IAE demande 5 000€ dans le cadre du FIR Colloque
- L'INSPE demande 4 000€ dans le cadre du FIR Colloque
- La MMSH demande 25 620€ dans le cadre du FIR Colloque
- L'OSU PYTHEAS demande 33 000€ dans le cadre du FIR Colloque
- L'UFR Sciences demande 97 910€ dans le cadre du FIR Colloque
- L'UFR SMPM demande 16 000€ dans le cadre du FIR Colloque

Ce qui représente un montant de l'aide sollicitée auprès d'amU de 313 030€.

B. Editions (ANNEXE 08)

- L'UFR ALLSH demande 12 100€ dans le cadre du FIR Edition
- La FDSP demande 10 300€ dans le cadre du FIR Edition
- L'INSPE demande 1 148€ dans le cadre du FIR Edition
- La MMSH demande 3 500€ dans le cadre du FIR Edition

Ce qui représente un montant de l'aide sollicitée auprès d'amU de 27 048€

Après que l'éligibilité des dossiers a été vérifiée, les membres de la commission de la recherche ont approuvé les modalités suivantes de répartition de cette enveloppe :

- un abaissement à 5 000€ maximum de chaque demande supérieure afin de maximiser le nombre de colloques cofinancés par le FIR ;
- une pondération par le coefficient 0,5931 : le montant de l'enveloppe divisé par le montant total des demandes après abaissement (252 878 €)

C. Enveloppe (ANNEXE 09)

Monsieur le Vice-Président Recherche présente les montants alloués aux composantes :

- L'UFR ALLSH dispose de 18 585€ pour les FIR colloques et 7 177€ pour les FIR Editions,
- L'EJCAM dispose de 2 966€ pour les FIR Colloques,
- La FDSP dispose de 20 936€ pour les FIR Colloques et 6 109€ pour les FIR Editions,
- La FEG dispose de 2 966€ pour les FIR Colloques,
- L'IAE dispose 2 966€ pour les FIR Colloques,
- L'INSPE dispose de 2 372€ pour les FIR Colloques et 681€ pour les FIR Editions,
- La MMSF dispose de 15 195€ pour les FIR Colloques et 2 076€ pour les FIR Editions,
- L'OSU PYTHEAS dispose de 14 234€ pour les FIR Colloques,
- L'UFR Sciences dispose de 46 208€ pour les FIR Colloques,
- L'UFR SMPM dispose de 5 338€ pour les FIR Colloques.

Monsieur le Vice-Président Recherche soumet cette répartition de l'enveloppe relative au FIR colloques et éditions aux membres de la Commission de la recherche.

Vote à l'unanimité des membres de la Commission présents ou représentés en faveur de l'application d'un coefficient de 0,5931 au montant global demandé par chaque composante au titre des FIR Colloques scientifiques et des FIR Editions scientifiques pour la campagne 2025.

POINT VIII : QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour étant épuisé et en l'absence de questions diverses, la séance est levée à 16h00.

Fait à Marseille, le 07 novembre 2024
Le Vice-Président Recherche
d'Aix-Marseille Université


Stefan ENOCH



Point 3 : Nominations de direction ou de direction adjointe d'Unité de Recherche

Commission de la Recherche du 07 novembre 2024

Nouvelle direction	En remplacement de	Intitulé structure de recherche	UR,FR,UMR	Observations	Avis de la Commission Recherche du 07/11/2024
NICOLAS Maxime PR AMU		IUSTI Institut Universitaire des Systèmes Thermiques Industriels	UMR 7343	Directeur adjoint du 01 janvier 2024 jusqu'à la fin du contrat d'établissement en cours	Avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés
AUGIER Patricia PR AMU	VAN YPERSELE Tanguy PR AMU	AMSE Aix-Marseille Sciences Economiques	UMR 7316	Directrice adjointe du 16 juin 2024 jusqu'à la fin du contrat d'établissement en cours	Avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés
GOUDE Gwenaëlle DR HDR CNRS	MAGNIEZ Pierre MCF AMU MARGARIT Xavier CPAT (Conservateur du patrimoine) Ministère de la culture	LAMPEA Laboratoire Méditerranéen de Préhistoire Europe- Afrique	UMR 7269	Directrice adjointe du 1er janvier 2025 jusqu'à la fin du contrat d'établissement en cours La directrice souhaite arrêter son mandat à partir de janvier 2026	Avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés

Point 4 : Adhésion d'AMU à un Groupement de Service (GDS)

Commission de la Recherche du 07 novembre 2024

Laboratoire AMU	Directeur Labo	Responsables scientifiques	Acronyme N° codique	Intitulé	Objet	Partenaires	Durée	Observations	Rapporteur	Avis de la Commission de la Recherche du 07 novembre 2024
<p>CCJ (UMR 7299)</p> <p>IRAA (UAR 3155)</p> <p>MMSH (UAR 3125)</p>	<p>BOETTO Giulia</p> <p>DUBOULOZ Julien</p> <p>ISNART Cyril</p>	<p>Michel Kebaili Blandine Nouvel</p> <p>Stéphanie Delaguette</p>	FRANTIQ	Fédération et ressources sur l'Antiquité	<p>La mission du groupement est de fédérer les acteurs publics de l'archéologie française autour d'outils documentaires partagés et ouverts :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un catalogue collectif indexé pour le référencement de ressources documentaires de ses adhérents - un ensemble de ressources spécialisées consultables à partir d'un accès centralisé (portail frantiq.fr), - un thésaurus pour l'archéologie, PACTOLS, et son logiciel de gestion Opentheso pour la qualification des données, des publications scientifiques et des ressources documentaires de la discipline. <p>Pour ce faire, Frantiq met en œuvre des moyens techniques et informatiques nécessaires, assure la montée en compétence des utilisateurs et diffuse ses outils auprès de la communauté des archéologues.</p>	<p>CNRS, Ministère des Affaires Étrangères École Normale Supérieure Collège de France, administrateur Thomas Römer</p> <p>Muséum national d'histoire naturelle Aix Marseille Université Université Bordeaux Montaigne Université de Caen Basse-Normandie Université de Franche-Comté Université de Lorraine Université Lumière Lyon 2 Université Nice Sophia Antipolis Université Paul-Valéry Montpellier 3 Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et Université Paris-Nanterre Université de Rennes 1 Université François-Rabelais, Tours Université Toulouse Jean-Jaurès</p> <p>Bibracte, centre archéologique européen du Mont Beuvray (Glux-en-Glenne) Département des Bouches-du-Rhône Département du Calvados Département du Pas-de-Calais Département du Val-de-Marne Inrap</p> <p>Ville d'Aix-en-Provence Ville de Martigues - Musée Ziem Ville de Nîmes - Musée de la Romanité Montpellier Méditerranée Métropole Direction des musées de France Direction générale du patrimoine, Sous-direction à l'archéologie Services régionaux de l'archéologie</p>	5 ans (2025-2029)			Avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés

Demandes de subventions de Manifestations portées par des Unités de recherche d'AMU - sans expertise

Point 5 : Demandes de subventions aux Collectivités territoriales :
Conseil départemental des Bouches du Rhône, Région PACA, Ville de Marseille, Métropole Aix-Marseille Provence

Commission de la Recherche du 07 novembre 2024

	Composante/ Service	Laboratoire(s) / Code Unité...	Personne en charge du projet	Intitulé du projet / Objectifs	Organisme financeur	Montant demandé HT en €	Montant total HT du projet en €	Co-financements acquis (a) ou sollicités (s) en €	Avis de la Commission Recherche du 07/11/2024	Observations
1	DRV Cellule de culture scientifique et technique		Valentin EMIYA Claire COIFFARD	<p>Treize Minutes Marseille</p> <p>Treize Minutes Marseille est une soirée gratuite de conférences pluridisciplinaires rythmées de vulgarisation scientifique grand public</p> <p>Objectifs : Apprendre en se divertissant, sur des thèmes variés, parfois très pointus en recherche.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire découvrir le monde de la recherche et les chercheurs sous un nouvel angle - Provoquer la rencontre et les discussions entre les chercheurs et le grand public. - Permettre l'inclusion du public sourd et malentendant grâce à une traduction en direct en Langue des Signes Française - Rendre pérennes les interventions via le montage et la diffusion gratuite des vidéos - Proposer à une soirée culturelle agréable ! <p>L'événement est organisé annuellement depuis 2013 par une équipe de chercheurs et d'enseignants chercheurs d'Aix-Marseille Université et du CNRS. L'évènement sera traduit en simultané en langue des signes, retransmission en direct en streaming, postproduction des vidéos et diffusion sur internet (plus de 87 000 visionnages à ce jour).</p> <p>L'originalité de l'événement repose sur une véritable mise en scène, sur la qualité des intervenants et interventions, minutieusement conçues et préparées. Depuis l'édition 2024, une artiste metteuse en scène accompagne la préparation des orateurs afin de développer leur intervention dans des directions artistiques et techniques plus approfondies.</p> <p>Date et lieu : 29 avril 2025 à l'Espace Julien - Marseille 6è</p>	Ville de Marseille MAMP	4 000 2 000	17 000	<p>Ville de Marseille (s) 4 000</p> <p>MAMP (s) 2 000</p> <p>Région Sud PACA (s) 2 000</p> <p>Institut ILCB (AMU) (s) 1 500</p> <p>Institut Océan (AMU) (s) 1 000</p> <p>École Centrale Marseille (s) 1 000</p> <p>UMR I2M (s) 1 500</p> <p>UMR LIS (s) 1 500</p> <p>UMR LPL (s) 1 000</p> <p>UMR LMA (s) 500</p> <p>FRUMAM (s) 1 000</p>	Avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés	

RÈGLEMENT INTÉRIEUR
ÉCOLE DOCTORALE N° 658
SCIENCES DU VIVANT

Vu le Code de l'éducation, et notamment son article L.123-3 ;
Vu le Code de la recherche, et notamment son article L.412-1 ;
Vu l'Arrêté du 25 mai 2016 modifié fixant le cadre national de la formation doctorale et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat ;
Vu les Statuts d'Aix-Marseille Université ;
Vu le Règlement intérieur du collège doctoral d'Aix-Marseille Université ;
Vu la Charte du doctorat d'Aix-Marseille Université ;

Préambule

Le présent règlement intérieur définit le rôle, les missions et le fonctionnement de l'école doctorale (ED) N°658, « SCIENCES DU VIVANT » en conformité avec l'arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation doctorale, le règlement intérieur du collège doctoral et la charte du doctorat d'Aix-Marseille Université (AMU). L'ED N°658 est adossée à AMU. L'ED N°658 fait partie du collège doctoral d'AMU.

Les doctorants de l'ED N°658 préparent leur thèse de doctorat au sein des unités et équipes de recherche rattachées à l'ED dont la liste est donnée dans l'annexe I de ce document.

Le périmètre scientifique de l'ED N°658 est défini par les domaines couverts par les unités et équipes de recherche qui la composent. Ces domaines se déclinent en mentions/spécialités dont la liste est donnée dans l'annexe II.

Ce règlement intérieur s'applique aux unités et équipes de recherche d'accueil des doctorants rattachées à l'ED ainsi qu'aux doctorants et à leurs directeurs et codirecteurs de thèse.

Il est précisé que les termes « doctorant » et « directeur » utilisés dans le présent règlement intérieur sont génériques et représentent à la fois le doctorant ou la doctorante ainsi que le directeur ou la directrice.

Article 1 – Direction de l'école doctorale

Selon l'article 6 de l'arrêté du 25 mai 2016 modifié, l'école doctorale est dirigée par une équipe de direction composée d'un directeur et d'un directeur adjoint assistés d'un conseil.

Le Directeur et le directeur adjoint de l'ED sont choisis parmi ses membres habilités à diriger des recherches, dans les catégories définies par le même article.

Le directeur adjoint en cas d'absence du directeur est membre de droit du conseil du collège doctoral et de son comité d'orientation.

Articles 1.1 – Election et nomination du directeur de l'école doctorale

Les modalités d'élection et de nomination du directeur de l'ED sont définies de la manière suivante : Le Directeur et le directeur adjoint sont choisis parmi les professeurs ou assimilés au sens du Conseil National des Universités afin de représenter les secteurs Sciences du Vivant de l'ED658. Cette équipe de direction est choisie par le conseil d'ED (vote), suite à un appel à candidature diffusé à l'ensemble des responsables d'équipe et d'unités rattachées à l'ED. Sauf démission anticipée, la durée de leur mandat coïncide avec celle de l'accréditation de l'Ecole Doctorale. Il est renouvelable une fois. L'équipe de direction est nommée par le Président de l'Université après avis du Conseil de l'École Doctorale puis de la Commission Recherche de l'établissement de tutelle principal (AMU).

Articles 1.2 – Rôle du directeur de l'école doctorale

Selon les articles 7 et 8 de l'arrêté du 25 mai 2016 modifié, l'équipe de direction de l'école doctorale met en œuvre le programme d'actions de l'école doctorale, et présente chaque année un rapport d'activité devant la commission de la recherche du conseil académique d'Aix-Marseille Université. Le directeur de l'école doctorale présente également chaque année la liste des doctorants bénéficiaires de financements devant le conseil de l'école doctorale et en informe la commission de la recherche du conseil académique d'Aix-Marseille Université.

Article 2 – Rôle et composition du conseil de l'école doctorale

Conformément à l'article 9 de l'arrêté du 25 mai 2016 modifié, le conseil de l'École Doctorale adopte le programme d'actions et gère, par ses délibérations, les affaires qui la concernent.

Le conseil est composé de **20** membres dont : le Directeur de l'ED, **1** représentant de l'établissement, **13** représentants des unités ou équipes de recherche rattachées à l'ED, **2** représentants des doctorants, **2** représentants des personnels ingénieurs, administratifs ou techniciens et **1** membre extérieur. La liste nominative des membres du conseil de l'ED est rappelée dans l'annexe III de ce document.

Le Directeur est membre à part entière avec voix délibérative du conseil.

Les règles d'adoption des décisions se basent dans la majorité des cas sur consensus. En cas de situation de blocage, une procédure de vote à la majorité simple des suffrages exprimés par les membres présents ou représentés, est utilisée, incluant les votes des deux membres de l'équipe de direction.

Article 2.1 – Election et nomination des membres du conseil de l'école doctorale et du bureau

Les règles relatives à l'élection ou à la nomination des membres du conseil de l'ED sont définies suivant les modalités adoptées par le conseil d'administration d'AMU. Elles sont rappelées ci-dessous :

- La représentante de l'établissement accrédité est Mme Nathalie RUBIO, Directrice du Collège Doctoral et Vice-Présidente de l'université en charge de la formation doctorale et de la recherche.
- Les représentants des unités ou équipes de recherche rattachées à l'ED sont proposés par les unités de recherche, et nommés par le conseil. Le Directeur adjoint fait partie de ces représentants au titre de son propre laboratoire de rattachement. Les membres du conseil de l'École Doctorale peuvent être renouvelés en cours de mandat (démission, empêchement définitif, ou perte de la qualité au titre de laquelle ils ont été élus ou nommés) ou lors du renouvellement de mandat.

- Les représentants des doctorants sont élus, au scrutin uninominal majoritaire à un tour, par les doctorants inscrits à l'ED et doivent être issus des laboratoires rattachés à l'ED avec l'objectif d'un rapport équilibré et représentatif des différentes années d'inscription en doctorat. Deux suppléants sont élus dans les mêmes conditions. Titulaires et suppléants, se présentent en binôme pour chaque siège à pourvoir.
- En cas d'égalité entre deux binômes c'est le titulaire plus récemment inscrit en doctorat qui emporte le siège.
- Les représentants des personnels ingénieurs, administratifs ou techniciens ainsi que les membres extérieurs, choisis parmi les personnalités qualifiées dans les domaines scientifiques et dans les secteurs socio-économiques concernés, sont nommés par le conseil de l'ED sur proposition de son directeur.

En cas de démission d'un membre du conseil de l'ED au cours de son mandat, le dit conseil, nomme un remplaçant dans la même catégorie sur proposition du directeur de l'ED.

La durée du mandat des membres du conseil est calée sur celle de l'accréditation de l'ED.

Le directeur de l'École Doctorale s'entoure d'un bureau, organe fonctionnel dont les membres siègent au conseil. Ce bureau, restreint à **8** membres, précisés en annexe IV au présent règlement est réuni par le directeur de l'École Doctorale autant de fois qu'il le juge nécessaire. Il procède, en particulier, à l'évaluation des demandes de financement et des propositions de prix de thèse, l'organisation du concours de l'ED, la mise en place du colloque de l'ED. Ce bureau peut être élargi à des personnalités extérieures selon la nature des points inscrits à l'ordre du jour et peut faire appel à un chargé de mission extérieur pour des actions spécifiques.

Article 3 – Missions de l'école doctorale

Les missions des ED sont définies dans l'article 3 de l'arrêté du 25 mai 2016. Une partie de ses missions est mutualisée au niveau du collège doctoral, comme les formations interdisciplinaires, transversales et professionnalisantes ainsi que les formations à l'éthique de la recherche, à l'intégrité scientifique et à la sensibilisation à la science ouverte.

Les autres grandes missions sont :

- Mettre en œuvre une politique d'admission des doctorants ;
- Organiser les échanges scientifiques entre doctorants et avec la communauté scientifique ;
 - o Mise en place de formations doctorales en partenariat avec les unités de recherche
 - o Organisation d'actions de rencontre doctorants / laboratoires / entreprises sur site ;
 - o Organisation de séminaires et ateliers thématiques, du colloque de l'ED ;
- Assurer une démarche qualité de la formation et aide à la mise en place des comités de suivi de thèse par les unités de recherche ;
- Contribuer à une ouverture de la formation doctorale aux niveaux européen et international ;
- Formuler un avis sur les demandes de rattachement d'unités ou d'équipes de recherche.

Article 4 – Rattachement d'une nouvelle unité ou équipe de recherche à l'école doctorale

Les règles de rattachement d'une nouvelle unité ou équipe de recherche à l'ED sont données dans l'article 6 du règlement intérieur du collège doctoral. Le rattachement d'une nouvelle unité/équipe à l'École Doctorale se fait après demande à l'ED et avis du conseil d'ED. Le rattachement est prononcé par le Président d'AMU sur proposition du conseil de l'ED et après avis de la commission recherche.

Article 5 – Budget de l'école doctorale

L'ED dispose d'un budget de fonctionnement lui permettant de mener sa politique de formation doctorale. Ce budget est alloué à la mobilité des doctorants (formation et congrès principalement) et à l'organisation d'actions de formation ou d'information. Il contribue notamment à permettre la participation à des écoles thématiques / ateliers / journées d'information sur l'insertion professionnelle ou à des conférences, et à l'ouverture internationale.

Article 6 – Inscription/réinscription en doctorat

Les conditions d'inscription et de réinscription en doctorat ainsi que les conséquences d'une non-inscription sont fixées dans les articles 2, 5 et 6 de la charte du doctorat d'Aix-Marseille Université.

A ces conditions d'inscription s'ajoutent les prérequis suivants propres à l'ED :

- Etude du dossier d'inscription comportant les résultats universitaires jusqu'au master obtenu avec mention, le projet de thèse, les modalités d'encadrement et un justificatif de financement pour 3 ans minimum,
- Une audition du candidat et des lettres de recommandation peuvent être demandées si nécessaire.

Sauf difficulté particulière, la réinscription en thèse en 2^{ème} et 3^{ème} années est automatiquement accordée après vérification de l'avis favorable d'un Comité de Suivi de Thèse, l'existence d'une ressource financière pérenne et accord du directeur de thèse.

La réinscription en 4^{ème} année de thèse est dérogatoire, basée sur l'étude des demandes qui comprennent une lettre du doctorant justifiant sa demande sur le plan scientifique et proposant un agenda jusqu'à la soutenance, et une lettre du directeur de thèse s'engageant à soutenir le doctorant et l'avis favorable d'un Comité de Suivi de Thèse.

L'inscription en 5^{ème} année (et au-delà) n'est accordée qu'à titre tout à fait exceptionnel par le Vice-Président délégué en charge de la formation doctorale de l'université et elle est subordonnée à l'avis favorable d'un Comité de Suivi de Thèse et à des justifications particulières (e.g. doctorant salarié à plein temps, arrêt maladie, congé parental, etc.). Toutes les demandes d'inscription dérogatoires sont visées par le Conseil d'ED.

Article 7 – Financement de thèse

L'inscription à l'ED rend obligatoire une source de financement correspondant au montant minimal de subsistance de 1400 euros net (Smic au 1^{er} janvier 2024) défini par la loi pour les 3 ans de thèse. Les doctorants salariés peuvent bénéficier d'un statut adapté à leur métier.

Article 8 – Suivi du potentiel d'encadrement au sein de l'école doctorale

L'École Doctorale sollicite annuellement les directeurs des unités de recherche ou des responsables d'équipes, pour une mise à jour de la liste des chercheurs et enseignants-chercheurs HDR ou non rattachés. Il est rappelé qu'un chercheur ou enseignant-chercheur ne peut être rattaché qu'à une seule École Doctorale.

Article 9 – Déroulement du doctorat

Les conditions de déroulement de la thèse de doctorat en termes d'encadrement et de taux d'encadrement, de suivi, d'engagement et de pause dans le cas d'une demande de césure sont définies dans les articles 9, 10, 11, 12 et 13 de la charte du doctorat.

Les conditions d'arrêt du doctorat sont définies dans l'article 5 de la charte du doctorat.

Le directeur de thèse doit être nécessairement habilité à diriger des recherches (HDR) et rattaché à l'École Doctorale. Une dérogation est accordée aux chercheurs et enseignants-chercheurs qui soutiennent leur HDR dans les 6 mois après l'inscription du doctorant en 1ère année de thèse.

Comme cela est précisé dans la Charte du doctorat, les personnels titulaires d'une HDR ont un taux d'encadrement plafonné à 300% (3 doctorants à un taux d'encadrement de 100% ou 6 doctorants avec un taux d'encadrement de 50%). Pour les personnels non titulaires d'une HDR (*i.e.* co-encadrants) le taux de co-encadrement maximal est au plus égal à 100% (2 doctorants à 50%). Tout dépassement doit pouvoir être justifié par l'historique des modalités d'encadrement et de financement des doctorants propre à chaque encadrant.

Article 10 – Modalités de recrutement des doctorants

Article 10.1 – Recrutement sur contrats doctoraux d'établissement

L'École Doctorale attribue, chaque année, sur concours ouvert aux étudiants français et internationaux, en provenance d'Universités ou de grandes écoles, un nombre de contrats doctoraux fixé par l'établissement de tutelle principal (AMU). Dans sa procédure de sélection des futurs doctorants, l'École Doctorale organise, en complément de l'analyse des dossiers scientifiques, une audition des candidats devant un jury *ad hoc*. Les résultats du concours sont communiqués par affichage et courrier personnalisé.

Article 10.2 – Autres types de recrutement

L'École Doctorale est susceptible de répondre à des appels d'offre de contrats doctoraux lancés par les collectivités territoriales (région PACA), certaines institutions (A*MIDEX, LabEx, Instituts etc.) ou d'autres établissements de recherche (CEA, etc.) et de mettre en place la ou les procédures de sélection des sujets de thèses et/ou des doctorants candidats sur ces sujets dans le cadre de ces appels, notamment dans le cadre du Collège Doctoral.

Concernant le recrutement de doctorants par les unités de recherche, l'École Doctorale analyse et valide les dossiers des candidats qui ont été évalués soit par des instances universitaires extérieures, soit directement par les équipes recherche apportant les financements.

Article 11 – Politique de formation d'accompagnement des doctorants

La politique de formation des doctorants est définie dans l'article 14 de la charte du doctorat. L'École Doctorale propose une offre de formations scientifiques disciplinaires et interdisciplinaires, venant en complément des formations générales et professionnelles dont l'organisation relève du Collège Doctoral. Sur la durée de la thèse, les doctorants doivent valider un minimum de 50 heures de formations scientifiques et un minimum de 50 heures de formations générales et professionnelles. Des dispositions particulières (dispenses) peuvent être adoptées pour les doctorants inscrits en cotutelle, les doctorants bénéficiant d'un contrat CIFRE ou rattachés à une entreprise par une activité contractuelle liée à la thèse, les doctorants exerçant une activité salariée ou d'enseignant non-vacataire dans l'enseignement secondaire. Cette possibilité de dispense concerne également les doctorants ayant eu une expérience professionnelle suffisante (*e.g.* doctorants inscrits au titre d'une VAE).

L'École Doctorale encourage et accompagne la mise en place de programmes doctoraux par les unités de recherche dans les différents champs disciplinaires.

Article 12 – Journée de rentrée et animations scientifiques de l'école doctorale

L'Ecole Doctorale organise une journée de rentrée pour tous les doctorants entrants et un colloque pour tous les doctorants. Par ailleurs, l'ED organise des journées de rencontre entre laboratoires et entreprises afin de participer à la mise en place de réseau de personnes et d'information devant aider à faciliter l'insertion professionnelle future des docteurs. L'ED organise des ateliers ou mini colloques dont la périodicité peut varier en fonction des thématiques choisies.

Article 13 – Conditions et modalités de soutenance du doctorat

Les conditions et modalités générales de soutenance du doctorat sont fixées dans les articles 17,18 et 19 de la charte du doctorat.

Pour la soutenance, le doctorant doit avoir validé 100 heures de formation dont les formations obligatoires : Ethique de la recherche, intégrité scientifique et sensibilisation à la science ouverte. Il doit également avoir contribué à un travail de recherche ou de valorisation ayant permis la soumission d'un article ou d'un brevet en tant que premier auteur. Compte tenu des délais d'acceptation des articles, la thèse peut être soutenue même si l'article n'est pas encore accepté après avis des rapporteurs.

Article 14 – Procédures de médiation et résolution de conflits

Les procédures de médiations en cas de conflits sont fixées dans l'article 30 de la charte du doctorat.

L'Ecole Doctorale exige la tenue d'un comité de suivi de thèse individuel en cas de difficulté. Si nécessaire, un comité *ad hoc* est organisé afin de contribuer à la résolution d'un conflit. Le rapport du Comité de suivi de deuxième année est transmis à la direction de l'ED et doit être attaché au dossier de réinscription en 3^e année.

Article 15 – Approbation du règlement intérieur

Le présent règlement intérieur est approuvé, après avis du conseil de l'ED valablement exprimé à la majorité des deux tiers des membres présents ou représentés, par la commission de la recherche du conseil académique d'Aix-Marseille Université.

Il peut faire l'objet d'une révision selon les mêmes formes, sur proposition du directeur de l'ED.

Annexe I

Liste unités et équipes de recherche rattachées à l'ED N°658

Sigle 2024-2029	Unité	Label	N° label	Directeur	Tutelles	Partenariats	secteur
AA	Arthrites Autoimmunes	UMR_S	1097	LAMBERT Nathalie	AMU / INSERM		SV / RBM
AFMB	Architecture et Fonction des Macromolécules Biologiques	UMR	7257	REGUERA Juan	AMU / CNRS		SV
BBF	Biodiversité et Biotechnologie Fongiques	UMR_A	1163	ROSSO Marie-noelle	AMU / INRAE		SV
BIAM	Institut de Biosciences et Biotechnologies d'Aix-Marseille	UMR	7265	PIGNOL David	CEA / CNRS / AMU	CEA	SV
BIP	Bioénergétique et Ingénierie des Protéines	UMR	7281	SCHOEPP-COTHENET Barbara	AMU / CNRS		SV
CIML	Centre d'Immunologie de Marseille-Luminy	UMR	7280	DALOD Marc	AMU / CNRS / INSERM		SV / RBM
CRPN	Centre de recherche en Psychologie et neurosciences	UMR	7290	REGNER Isabelle	AMU / CNRS		SV / RBM
DyNaMo	Dynamique et nanoenvironnement des membranes biologiques	UMR	1325	RICO Felix	AMU / INSERM		SV
GAFL	Génétique et Amélioration des Fruits et Légumes	UPR	1052	QUILOT Bénédicte	INRAE		SV
IBDM	Institut de Biologie du Développement de Marseille	UMR	7288	KODJABACHIAN Laurent	AMU / CNRS		SV
IGS	Information Génomique et Structurale	UMR	7256	ABERGEL Chantal	AMU / CNRS		SV
INMED	Institut de Neurobiologie de la Méditerranée	UMR_S	1249	COSSART Rosa	AMU / INSERM		SV
INP	Institut de Neurophysiopathologie	UMR	7051	DEVRED François	AMU / CNRS		SV / RBM
INS	Institut de Neurosciences des Systèmes	UMR	1106	JIRSA Viktor	AMU / INSERM		SV / RBM
Institut Fresnel	Sciences et Technologies de l'Optique, l'Electromagnétisme, et l'Image	UMR	7249	BRASSELET Sophie	AMU / CNRS / CENTRALE MEDITERRANEE		SV / RBM
INT	Institut des Neurosciences de la Timon	UMR	7289	CHAVANE Frédéric	AMU / CNRS		SV / RBM
ISM2	Institut des Sciences Moléculaires de Marseille - Equipe BIOSCIENCES	UMR	7313	CONSTANTIEUX Thierry	AMU / CNRS / CENTRALE MEDITERRANEE		SV
LAI	Adhésion Cellulaire et Inflammation	UMR	7333	THEODOLY Olivier	AMU / CNRS / INSERM		SV / RBM
LCB	Laboratoire de Chimie Bactérienne	UMR	7283	MIGNOT Tâm	AMU / CNRS		SV / RBM
LISM	Laboratoire d'Ingénierie des Systèmes Macromoléculaires	UMR	7255	CASCALES Eric	AMU / CNRS		SV / RBM
LMDN	Laboratoire de Métrologie et de Dosimétrie des Neutrons			ALLAOUA Amokrane	IRSN / CEA	CEA	SV
MCT	Laboratoire Membranes et Cibles Thérapeutiques	UMR	1261	BOLLA Jean-Michel	AMU / INSERM / IRBA		SV
PRISM	Perception, Représentations, Image, Son, Musique	UMR	7061	YSTAD Solvi	AMU / CNRS		SV
TAGC	Theories and Approaches of Genomic Complexity	UMR_S	1090	CHEVILLARD Christophe	AMU / INSERM		SV
UNIS	Neurobiologie des Canaux Ioniques et de la Synapse	UMR_S	1072	DEBANNE Dominique	AMU / INSERM		SV / RBM

Annexe II
Liste des mentions/spécialités de l'école doctorale N°658

Mention Sciences du Vivant

- Biochimie Structurale
- Bio-informatique et Génomique
- Biologie computationnelle
- Biologie du Cancer
- Biologie du Développement
- Biologie Végétale
- Biotechnologie
- Immunologie
- Microbiologie et interactions hôte-pathogènes
- Neurosciences
- Physiologie

Annexe III
Composition du conseil de l'école doctorale N°658

ED658 Sciences du Vivant

Directeur	PORCHER Christophe
Assistante	AUFRAY Aurélie
LABORATOIRES	
AFMB	DECROLY Etienne
BBF	LAFOND Michael
BIAM	FIELD Benjamin
IBDM	DURBEC Pascale
CRCM	ANDRE Frédéric
CRPN	CASINI Laurence
DyNaMo	EL FAR Oussama
INP	LELOUP Ludovic
ISM2	TRON Thierry
IMM (LCB)	GALINIER Anne
TAGC	PUTHIER Denis
CIML	RONCAGALI Romain
IBDM (Dir adjoint)	KURZ Leopold
Collège Doctoral AMU	RUBIO Nathalie
BIATSS	
	AUFRAY Aurélie
	SCHALLER Fabienne
Membre extérieur (association Tous Chercheurs)	Jean THIMONIER (suppléante Marion MATHIEU)
Doctorants	2 Doctorants inscrit à l'ED658
	ZAYAN Ugo
Association Hippo'thèse	MILLEVILLE Romane
Suppléants	
CRCM	LAURETI Luisa (suppléante de M. Frédéric ANDRE)
BIP (IMM)	JOURLIN-CASTELLI Cécile (suppléante de Mme

Membre invité permanent

IGS (IMM)

LISM (IMM)

Anne GALINIER)

MEGE Jean-Louis

LEGENDRE Matthieu

CASCALES Eric

Annexe IV
Composition du conseil restreint de l'ED 658

Directeur	PORCHER Christophe
IBDM	KURZ Leopold
Assistante ED	AUFRAY Aurélie
IMM	GALINIER Anne
CIML	RONCAGALI Romain
CRPN	CASINI Laurence
TAGC	PUTHIER Denis
AFMB	DECROLY Etienne

Point 6c : Prix de thèse Ville de Marseille 2024 (campagne 2023)

Commission de la Recherche du 07 novembre 2024

Thématique 1 : Écologie et développement durable

N°ED	Laboratoire d'accueil (Acronyme / N° d'UMR)	Directeur / Directrice de Thèse	Civ. Candidat-e	Prénom Candidat-e	NOM Candidat-e	Titre de la Thèse	Thématique	Avis ED	observations, le cas échéant	Rapporteurs	Proposition classement CR 12/09/2024	Avis de la Commission de la Recherche du 07/11/2024
67	UMR DICE 7318 (CERIC)	Mathilde HAUTEREAU-BOUTONNET et Eve TRUILHÉ	Mme	Laura	CANALI	Le Procès et le changement climatique, Étude de la réalisation juridictionnelle du droit du changement climatique	Écologie et développement durable	1/1	La thèse s'inscrit parfaitement dans l'axe "Écologie et Développement durable". Elle a pour objet l'étude des procès climatiques, à savoir les procès qui ont pour but de contraindre les États et entreprises à renforcer leurs politiques climatiques. À cheval sur de multiples matières juridiques (droit du procès, droit public et droit privé, droit de l'environnement et droit de la responsabilité...), la thèse atteste d'un travail mené avec une grande rigueur. D'une grande actualité, elle montre combien le droit est un enjeu essentiel dans le combat du 21ème siècle à mener: le changement climatique. Faisant preuve d'un parcours d'excellence, qualifiée aux fonctions de maître de conférences en droit privé (Section 01) et en droit public (Section 02), la candidate (qui est déjà l'auteure d'importantes publications en français et en anglais et membre de nombreux projets de recherches collectives) s'est vue décerner deux prix de thèse par la Faculté de droit (Prix de la meilleure thèse de droit processuel et prix des Éditions législatives pour la meilleure thèse de droit public).	La candidate a un excellent dossier scientifique eu égard à la grande qualité de sa thèse et aux travaux de valorisation et de diffusion scientifique.	1er ex aequo - A +	1er
251	IMBE	Raphaël GROS Armin BISCHOFF	M.	Quentin	LAMBERT	Vulnérabilité et restauration de la végétation et des sols pour l'intégration écologique des centrales photovoltaïques	Écologie et développement durable	1/3		L'ensemble du dossier témoigne d'une excellent activité scientifique et au-delà... Sujet de thèse et thématique scientifique d'une grande portée sociétale et qui intéresse directement les problématiques du territoire.	1er ex aequo - A+	2nd
250	ISM2	SIMAAN Jalila DECROOS Christophe	Mme	Manon	PUJOL	Ingénierie de métalloenzymes pour la catalyse abiologique	Écologie et développement durable	1/1	Proposition pour prix de l'interdisciplinarité	Thèse d'excellente qualité: une contribution importante dans le domaine de la biocatalyse. Etude très exploratoire et rigoureuse se situant à l'interface de la chimie et de la biologie (large pannel de compétences). Excellent travail qui manque un peu de valorisation à ce jour.	3 - A Prix d'interdisciplinarité	3ème
354	PRISM - UMR 7061 (Perception Représentations Image Son Musique)	ESCLAPEZ CHRISTINE	Mme	Caroline	BOE	Écoute du paysage sonore envahi par la technophonie.	Écologie et développement durable	2/3	A et A +	Il s'agit d'un très bon dossier avec une recherche d'excellence. Toutefois, il est difficile d'appréhender pleinement la qualité de la candidature (en raison d'une présentation qui manque quelque peu de clarté, d'autant plus pour une non-spécialiste).	4 - A	4ème
251	MIO	Daniela BANARU Marc TEDETTI	M.	Javier Angel	TESAN ONRUBIA	Variations spatio-temporelles de l'accumulation et du transfert de mercure et de méthylmercure dans les réseaux trophiques planctoniques en Méditerranée	Écologie et développement durable	2/3		Travail de thèse très rigoureux et de grande qualité. Valorisation importante. Javier-Angel TESAN ONRUBIA et son travail sont bien intégrés dans un réseau scientifique large et solide. Dossier difficile à évaluer et interclasser du fait du parcours du candidat long et riche (Tech, IE, etc...) pour un docteur. Il a 36 ans.	5 - A -	5ème
372	CERGAM (UR4225)	Jocelyn Husser Natahalie Richebé	M.	Zhe	JI	Diversité de genre au conseil d'administration et la performance des entreprises : résultats empiriques dans le contexte chinois	Écologie et développement durable	1/1	Favorable	Le candidat a un bon dossier. Toutefois, une réserve est formulée quant à la thématique. La thèse traite pas directement de l'Écologie et du développement durable mais sur la performance et la diversité de genre de sorte qu'elle intègre des aspects RSE. La note de B est attribuée en raison de la thématique+	6 - A-	6ème
251	IMBE	Benoit GESLIN Hervé JOURDAN	Mme	Marie	ZAKARDJIAN	Introductions d'abeilles solitaires et impacts associés : d'une vision globale à une approche locale en Nouvelle-Calédonie	Écologie et développement durable	3/3			non classé	
356	IMSIC	FOURQUET-COURBET Marie-Pierre LEPINE Valérie	M.	Kévin	MARTINEZ-SANNA	Communication numérique des organisations : comprendre les influences des storytelling pour des produits éthiques et écologiques	Écologie et développement durable	5/6			non classé	

Point 6d : Prix de thèse Ville de Marseille 2024 (campagne 2023)

Commission de la Recherche du 07 novembre 2024

Thématique 5 : Social et démocratie

N°ED	Laboratoire d'accueil (Acronyme / N° d'UMR)	Directeur / Directrice de Thèse	Civ. Candidat-e	Prénom Candidat-e	NOM Candidat-e	Titre de la Thèse	Thématique	Avis ED	observations, le cas échéant	Rapporteurs	Proposition classement CR 12/09/2024	Avis de la Commission de la Recherche du 07/11/2024
354	CIELAM, UR 4235 TELEMME, UMR 7303 Centre interdisciplinaire d'étude des littératures d'Aix-Marseille Temps, espaces, langages, Europe méridionale, Méditerranée	REQUEMORA SYLVIE CAROL ANNE	Mme	Mathilde	MOUGIN	« De l'expérience des corps à une "science" de l'homme : discours pré-anthropologiques dans la littérature de voyage (1578-1721) ».	Social et démocratie	1/3	2 A +	<p>Recherche : thèse d'excellente facture et de grande ampleur à la confluence de l'anthropologie et des études littéraires, 3 directions d'ouvrages collectifs, 2 chapitre d'ouvrage, 3 articles dans des revues à comité de lecture, 8 articles dans des actes de colloques, thèse en 5 ans, la candidate montre au travers de l'ensemble de ses activités une grande capacité aux travaux collaboratifs. Elle est membre de nombreux réseaux de recherche internationaux, elle a fait plusieurs séjours de recherche à l'étranger (universités d'Athènes et Stockholm notamment).</p> <p>Valorisation : nombreuses actions de valorisation de la recherche. Manuel scolaire pour le BAC de français, participations à des émissions de radio, collaborations avec des musées, Participation et coorganisation d'un nombre significatif de colloques et journées d'études notamment internationaux. Participation à des initiatives éditoriales-scientifiques numériques</p> <p>Insertion professionnelle : ATER AMU</p>	1er ex aequo - A +	1er
67	MESOPOLHIS UMR 7064	Franck FREGOSI et Lorenzo BARRAULT-STELLA (Paris 8)	Mme	Vanille	LABORDE	Administrer la laïcité. La politique de lutte contre les "atteintes à la laïcité" dans l'Éducation nationale	Social et démocratie	1/5	La thèse de Mme Laborde explore la mise en administration d'une politique publique très visible et très conflictualisée, la politique de laïcité scolaire. Elle pose la question des effets d'une politique publique ayant une forte dimension symbolique (visible et conflictualisée) sur le fonctionnement de l'administration et démontre que cette politique emblématique a des effets substantiels, à différents échelons de l'administration scolaire, et qu'elle transforme notamment les pratiques des cadres intermédiaires de l'administration scolaire au niveau local. La thèse bénéficie d'une enquête remarquablement construite et menée, très minutieuse et approfondie, avec une immersion longue dans un service, permettant d'observer les routines de travail des cadres spécialisés dans le déploiement à l'échelle territoriale de la politique de la laïcité. La très grande qualité de la thèse lui a valu d'être qualifiée dans la foulée de sa soutenance dans la section Science politique du CNU (section 04) mais également dans les sections sociologie (section 19) et sciences de l'éducation (section 70).	<p>Recherche : thèse d'excellente facture sur un sujet collant parfaitement aux thèmes du prix de la VDM. Thèse classée en rang 1 par l'ED 67 parmi 5 candidatures. La thèse démontre un très gros travail d'analyse et de recherches salué unanimement par son jury, de nombreux publications et de qualité, la candidate montre au travers de l'ensemble de ses activités une grande capacité aux travaux collaboratifs. A noter que la thèse a été réalisée dans 2 laboratoires : Mesopolhis (Aix-Marseille Université, IEP d'Aix) et Crespapa-CSU (Université Paris 8), thèse en 3 ans</p> <p>Valorisation : nombreuses actions de valorisation de la recherche et organisation de nombreux colloques et séminaires, participation à 10 colloques et 5 journées d'études. Rédaction d'un ouvrage en cours</p> <p>Insertion professionnelle : qualifiée par le CNU en sections 04 et 19. aujourd'hui ATER en attente d'un recrutement</p>	1er ex aequo - A +	2nd
355	LEST (UMR 7317)	Claire BIDART	M.	Antoine	DAIN	Les reconversions professionnelles de cadres et professions intellectuelles supérieures vers l'artisanat	Social et démocratie	1/1		<p>Recherche : La thèse, portant sur la reconversion professionnelle en artisanat de salariés très qualifiés, paraît de grande qualité. Elle repose sur une enquête qualitative portant sur 55 personnes reconverties. Le seul bémol qu'on peut apporter réside dans le caractère peut-être descriptif et limité de la problématique, 3 articles dans des revues ACL, 2 chapitres d'ouvrage, un certain nombre de présentations à des colloques, beaucoup d'articles soumis, semble dynamique, durée de thèse de 5 ans</p> <p>Valorisation : Un certain dynamisme avec, notamment, deux interviews dans Le Monde au sujet de la reconversion professionnelle vers l'artisanat, Un nombre impressionnant de colloques et d'animations d'ateliers de recherche</p> <p>Insertion professionnelle : Le candidat, qui est qualifié au CNU comme MCF en sociologie, est actuellement chercheur post-doctorant dans une école d'Agriculture à Angers</p>	3 - A	3ème
372	CERGAM (UR4225)	Delphine Lacaze	Mme	Balsam	TOUAI	Travail émotionnel en milieu professionnel : Effets sur la santé individuelle et organisationnelle	Social et démocratie	1/1	Favorable	<p>Recherche : La thèse, qui porte sur les conséquences délétères, sur l'implication institutionnelle des enseignants, d'une inadéquation organisationnelle (avec une analyse du cas Tunisien) paraît de bonne facture. Nous avons cependant été surpris de constater que la candidate ne connaissait pas une théorie, qui aurait pu être mobilisée dans cette problématique, que lui a indiquée un rapporteur. On s'attendrait à ce qu'une docteure maîtrise et connaisse toutes les théories et approches pertinentes à son objet d'étude dont elle devrait faire un tour d'horizon synthétique avant de porter son choix sur une perspective particulière. 5 articles publiés ou acceptés pour publications dans des revues ACL (dont certaines internationales de rang 2), beaucoup d'articles soumis, de nombreuses présentations dans des colloques. Un grand dynamisme!</p> <p>Durée de 5 ans pour la thèse (période covid)</p> <p>Valorisation : Mises à part certaines activités de "coaching" dans des entreprises, Le dossier ne fait pas état d'activités de valorisations significatives, beaucoup de colloques</p> <p>Insertion professionnelle : Le dossier ne mentionne pas si la candidate est qualifiée comme MCF au CNU. Elle est actuellement ATER à AMU.</p>	4 - A	4ème
67	MESOPOLHIS UMR 7064	Mohamed TOZY et Magali NONJON	M.	Simon	MANGON	Les contours du "journalisme sans frontières". Sociologie politique de l'aide internationale aux médias (France, Jordanie, Tunisie)	Social et démocratie	2/5	La thèse de M. Mangon aborde un sujet original de sociologie politique de l'international et très peu exploré jusqu'à présent, celui des programmes d'aide aux médias. La thèse est très originale et s'appuie sur un travail remarquable combinant analyse documentaire, observation participante et entretiens impliquant plusieurs séjours prolongés en Jordanie et en Tunisie. Pour restituer les logiques sociales, professionnelles et politiques du « journalisme sans frontières », il met en œuvre une réelle démarche comparative, localisant ses enquêtes de terrain à la fois dans les centres de deux pays « bénéficiaires » (la Jordanie et la Tunisie) et dans un pays « émetteur » (la France). Cette enquête multi-située rend compte des déconnexions et des contradictions dans le processus même d'envisager, d'organiser et de flécher l'aide aux médias. La très grande qualité de la thèse lui a valu d'être qualifiée dans la foulée de sa soutenance dans les sections Science politique (section 04) et Sociologie (section 19) du CNU.	<p>Recherche : travail comparatiste sur un sujet très intéressant et peu traité. Thèse originale et de bonne facture. Travail de recherches ayant mobilisé plusieurs méthodes des sciences sociales, Nombreuses publications avec certaines significatives en collaboration avec d'autres auteurs, thèse en 4 ans et 1/2</p> <p>Valorisation : Participation à un certain nombre de colloques pendant la rédaction de la thèse. Nombreuses responsabilités éditoriales</p> <p>Insertion professionnelle : ATER science po Aix</p>	non classé	5ème
67	CDE UR 4224	David BOSCO	Mme	Maya	TRUCHOT-GARNIER	L'intention en droit des pratiques anticoncurrentielles	Social et démocratie	3/5	La thèse s'inscrit dans l'axe "Social et démocratie". Elle porte sur un sujet juridique mais aussi économique important: les pratiques anti-concurrentielles, classiquement sanctionnées en raison de leurs effets économiques des comportements adoptés par les entreprises. Tout l'intérêt du travail est de remettre en cause ce mythe et donc de montrer combien, même en droit, il est possible de faire tomber des mythes fondateurs. La thèse montre avec une grande finesse, en faisant appel à un grand nombre de matières que la sanction des pratiques anti-concurrentielles repose en réalité sur l'intention de l'entreprise. Le caractère audacieux et rigoureux du raisonnement explique que la thèse ait été récompensée par la FDSP par le prix la meilleure thèse toutes disciplines confondues (PUAM). Par ailleurs, attestant d'un parcours d'excellence, ayant déjà publié d'importants articles, la candidate a été qualifiée aux fonctions de Maître de conférences (section 01 droit privé).	<p>Excellente candidature à double titre. D'une part, le candidat a un cursus doctoral exemplaire (rapidité de réalisation de la thèse, exercice de fonctions d'enseignement et publications d'article). D'autre part, le sujet traité est au coeur de enjeux contemporains.</p> <p>AVIS EXTREMEMENT FAVORABLE.</p>	non classé	

67	LDPSC UR 4690	Jean-Baptiste PERRIER et Sylvie CIMAMONTI	M.	Florian	ENGEL	Les droits du tiers en procédure pénale : Contribution à l'étude du droit de réaction du tiers en droit processuel	Social et démocratie	4/5	La thèse trouve place dans l'axe "Social et démocratie". Elle porte sur un sujet important dans notre société: les tiers au procès pénal. Si l'on sait que les parties à un procès ont des droits, en revanche, les droits des tiers au procès, comme les assureurs, sont moins connus. Tout l'intérêt de la thèse est de les rendre visibles et lisibles et de montrer combien le droit, parce que le procès pénal peut avoir des conséquences sur des tiers, tend à permettre à ceux-ci de "réagir". La thèse, menée avec une grande rigueur, a été récompensée par la FDSP qui lui a décerné le prix de droit pénal et de sciences criminelles. Cela explique aussi que, attestant d'un excellent parcours, le candidat ait été qualifié aux fonctions de maître de conférences (section 01 droit privé).	Excellente candidature à double titre. D'une part, le candidat a un cursus doctoral exemplaire (exercice de fonctions d'enseignement et publications d'article). D'autre part, le sujet traité est au cœur des enjeux contemporains. Complexe, il est incontournable au niveau du droit pénal en particulier et du droit en général. AVIS TRES FAVORABLE.	non classé	
67	CEFF UR 891	Olivier NEGRIN et Georges CAVALIER (Lyon 3)	Mme	Maya-Salomé	ZANNA	Les groupes de sociétés et l'assiette de l'impôt: réflexion sur la notion de groupe de sociétés en droit fiscal français	Social et démocratie	5/5	La thèse s'inscrit dans l'axe "Social et démocratie". Elle porte sur un sujet difficile, mêlant le regard économique, politique et juridique, national et international et s'attaque à une problématique importante: la fiscalité des groupes de sociétés. Elle a pour objet de confronter deux matières: droit fiscal et droit des sociétés et de mettre en évidence une nouvelle réalité: bien que dépourvue de personnalité morale, le "groupe" est devenu un sujet "imposable". La thèse est donc originale et, parce que derrière l'aspect technique, elle porte sur un enjeu de justice sociale majeur et que le travail est mené avec une grande rigueur, elle a été récompensée (prix de la Métropole Aix-Marseille Provence- prix de grands problèmes de droit contemporain). Là encore, attestant d'un excellent parcours et d'un dynamisme dans la recherche, la candidate a été qualifiée aux fonctions de maître de conférences en droit public (02).	Recherche : Thèse de qualité portant sur la difficulté juridique que cause la notion de groupement de sociétés dans le droit fiscal. Les groupements de sociétés n'ont en effet pas de matérialité juridiques, bien qu'ils peuvent être déterminant sur les obligations fiscales des sociétés qui en sont membres, Le dossier ne fait pas apparaître de publications, L'activité collaborative existe (organisations de colloques, membership de l'International Fiscal Association) mais ne paraît pas exceptionnelle, thèse en 6 ans Valorisation : Aucun partenariat n'est indiqué dans le dossier, Quelques coorganisations de colloques. Insertion professionnelle : ATER Université Jean Moulin Lyon III, qualifiée aux fonctions de MCF pour la section 01 du CNU.	non classé	
354	LESA - Laboratoire des Etudes des Sciences des Arts : UR 3274	BUIGNET CHRISTINE	Mme	Ioanna	NEOFYTOU	La guerre des images et les images de la guerre : documentaire et art contemporain à l'ère de la nécropolitique.	Social et démocratie	3/3	A et A -	Recherche : 2 articles dans des revues ACL, Un livre électronique (Creative Writings) lauréat d'un prix, des expositions d'œuvres d'art, séjours en Allemagne (résidence d'artiste), en Grèce et en France, durée de 8 ans pour la thèse Valorisation : Beaucoup d'expositions, beaucoup de colloques et la rédaction d'un ouvrage Insertion professionnelle : La personne est une artiste qui affirme être actuellement en chômage	non classé	
356	CRPN	ABADIE Marlène	Mme	Manon	ROUSSELLE-JACQUIER	Les faux souvenirs en tâche de mémoire de travail : Une perspective développementale.	Social et démocratie	3/6		Thèse trop éloignée de la thématique	non classé	
356	LPL	GALA Nuria Catherine DAVID	M.	Paul	POUZERGUES	Mise en place d'une formation hybride en langue pour la prise en compte des hétérogénéités en classe de FLE multi-niveaux : Analyse d'un dispositif de différenciation pédagogique à visée autonomisante.	Social et démocratie	4/6		Recherche : Thèse de qualité portant sur l'évaluation d'un dispositif pédagogique hybride combinant modalités de travail en présentiel et à distance à visée dite « autonomisante » a permis d'offrir aux apprenants de FLE de l'AMU des expériences d'apprentissage différenciées et adaptées à leurs besoins langagiers hétérogènes. Le sujet est très étroit et très appliqué - on parle de "recherche-action" mais très important pour apprécier l'efficacité des dispositifs pédagogiques. 4 articles dans des revues à comité de lecture, L'activité collaborative existe mais n'est pas exceptionnelle. thèse en 3 ans ce qui est remarquable Valorisation : plusieurs activités de valorisation, notamment un webinaire Hachette de pédagogie, Participations nombreuses à des colloques et séminaires spécialisés. Insertion professionnelle : ATER AMU.	non classé	
356	ADEF	SEMBEL Nicolas FELIX Marie-Christine	Mme	Emily	LOPEZ-PUYOL	Les paradoxes de l'individualisation des inégalités scolaires : une ethnographie de l'action éducative de l'Afev	Social et démocratie	6/6		Recherche : Thèse qui analyse de manière détaillée, mais peut être un peu superficielle, un dispositif de soutien scolaire proposée par l'association étudiante AFEV. Il s'agit d'une thèse en immersion financée dans un cadre CIFRE, 5 articles dans des revues à comité de lecture, L'activité collaborative existe mais n'est pas exceptionnelle, thèse en six ans, ce qui est un peu long. Valorisation : peu de travail de valorisation, même si la recherche s'est faite en immersion, plusieurs colloques et ateliers éducatifs en partie militants. Insertion professionnelle : En post-doctorat en 2023. Le dossier ne mentionne pas l'insertion professionnelle de la candidate en 2024	non classé	

Point 7a : FIR Colloques 2025

Commission de la recherche du 07 novembre 2024

NB	nb	Composante	Unité sigle/UMR	Directeur de l'unité de recherche	Personne en charge de la manifestation	Intitulé de la manifestation	Date/ Lieu	NB de part. attendus	Nb intervenants attendus	Montant de l'aide sollicitée auprès d'AMU en euros	Budget global en euros	Détail co-financement acquis en euros Financier / montant	Détail co-financement sollicités en euros Financier / montant	classement unité	Classement composante	Avis CR du 07/11/24
1	1	ALLSH	UR 4235 CIELAM	VIGLIANO Tristan	MANZARI Francesca	"Déconstruction de l'économie, économie et déconstruction »	23-25 octobre 2025 Aix-en-Provence	114	34	3 000	10 636	CIVIS : 2000 CIELAM : 2000	CIPH - Collège International de Philosophie – Paris- : 500 LLCP - EA4008- Paris 8 : 500 AMSE- Aix-Marseille School of Economics – Aix-en-Provence : 500 LEST - UMR 7317- AMU : 500 CGGG - Centre Gilles Gaston Granger -UMR 7304 : 500	3/3	1er ex-aequo / 11	dossier éligible
2	2	ALLSH	UR 4235 CIELAM	VIGLIANO Tristan	QUARANTA Jean-Marc	Centenaire Jacques RIVIERE	12 et 13 juin 2025 ALLSH – Aix-en-Provence	100	30	2 500	9 636	UR 4235 CIELAM : 1 500 INCIAM : 2 500 Association des amis de Jacques Rivière : 500 Université de Rennes : 500 Université Paris Sorbonne Nouvelle : 500 Université de Bordeaux : 500	FIR AMU: 2500	2/3	1er ex-aequo / 11	dossier éligible
3	3	ALLSH	UR 4235 CIELAM	VIGLIANO Tristan	BAQUEY Stéphane	Avec Habib Tengour	13 au 19 août 2025 Cerisy la Salle	50	28	3 000	11 400	UR 4235 CIELAM : 1 500 Institut Français du Luxembourg : 3 000 INALCO : 1 200 Université d'Evry : 1 500 Paris Sorbonne Nouvelle : 1 200	FIR AMU: 3000	1/3	1er ex-aequo / 11	dossier éligible
4	4	ALLSH	UR 854 CAER	RUGGIERO Raffaele	ABBRUGIATI Perle	5ème Biennale internationale d'Etudes sur la chanson - Corps et âme, transmettre l'émotion en chanson	26-28 mars 2025 Aix-en-Provence	40	26	3 000	10 825	UR 854 : 1500 UR 4235: CIELAM UR 3274 : LESA	SFR : 1500 Mission interdisciplinaire : 1000 AMIDEX : 1000	1/3	1er ex-aequo / 11	dossier éligible
5	5	ALLSH	UR 854 CAER	RUGGIERO Raffaele	CHARLET-MESDJIAN Béatrice	29ème Congrès de la société savante de l'International Association for Neo-Latin Studies (IANLS)	14-20 juillet 2025 ALLSH – Aix-en-Provence	370	300	10 000	163 851	AMU UR 854 CAER : 1 500 AMU CIELAM UR 4235 : 1 000 Université de Toulouse : 3 000 Université de Picardie : 2 500 Institut für Neulateinische Studien : 5 000 Université Polytech Hauts de France : 1 500 Université de Rouen : 1 500 Université Paris Cité : 6 000 SEMEN-L : 1 500	FIR AMU : 10000	1/3	1er ex-aequo / 11	dossier éligible
6	6	ALLSH	UR 3273 PSYCLE	ISABLEU Brice	BONNARDEL Nathalie	Exploration multidisciplinaire de la créativité : Comprendre les processus créatifs en vue d'innovations pour la recherche	2 - 6 juin 2025 Aix-en-Provence	100	11	3 000	16 818	InCIAM - Institut Créativité et Innovations d'Aix-Marseille 4 000,00 UR 3273 - Centre PSYCLE 1 000 Projet Interdisciplinarité SCIDS 1 000 UR 3278 LCPPP 200 UMR LEST 500 UMR CGGG 500 CREAT de la Haute Ecole Pédagogique (HEP) de Vaud, Lausanne 500	ISSCI (International Society for the Study of Creativity and Innovation) : 800€ Paris Cité Descartes : 2 000€ UR 849 LPS :500 € UR 4235 CIELAM :500€ ED 354 :500 € AMII :1 000 €	1/1	1er ex-aequo / 11	dossier éligible
7	7	ALLSH	UMR 7309 LPL	MEUNIER Christine	HERMENT Sophie	PAC 2025 - Spoken English Varieties - Perception and Representations	18 - 20 juin 2025 Aix en Provence	50	30	1 000	6 500	LPL : 500	FIR AMU : 1 000 Toulouse Jean Jaurès : 300 Univ Nanterre (Labo CREA) : 500 Univ Paris Cité : 300 Société savante : Association des anglicistes : 400 Droits d'inscriptions attendus : 3 500	1/1	1er ex-aequo / 11	dossier éligible
8	8	ALLSH	UMR 7061 PRISM	YSTAD Solvi	TIFFON Vincent	Congrès Société Française de Musicologie 2025 (SFM 2025)	23-25 octobre 2025 Conservatoire à Rayonnement Régional, Aix-en-Provence	150	63	4 000	18 000	Labo PRIMS : 1 000 Labo LESA : 500 Labo IDEAS : 500 Labo ADEF : 500 Structure SFERE : 500 InCIAM : 1 500 SFM (société savante) : 1 500	FIR AMU : 4 000 VDM : 1 500 Métropole : 1 500 Fondation Boulez : 500 Fondation Boucourechliev : 500 IESM : 1 500 CRR Aix (salles) : 1 000 Droits d'inscriptions attendus : 1 500	1/1	1er ex-aequo / 11	dossier éligible

NB	nb	Composante	Unité sigle/UMR	Directeur de l'unité de recherche	Personne en charge de la manifestation	Intitulé de la manifestation	Date/ Lieu	NB de part. attendus	Nb intervenants attendus	Montant de l'aide sollicitée auprès d'AMU en euros	Budget global en euros	Détail co-financement acquis en euros Financier / montant	Détail co-financement sollicités en euros Financier / montant	Classement unité	Classement composante	Avis CR du 07/11/24
9	9	ALLSH	UR 854 CAER	RUGGIERO Raffaele	BARRIENTOS Dante	« A vrai dire » Économies du témoignage	2-5 juin 2025 ALLSH – Aix-en-Provence	100	35	3 000	10 636	UR 854 CAER : 1500 UMR TELEMME : 1000	UR 4235 : CIELAM 1000 ASSOCIATION HORIZON : 500 FIR AMU 3000	3/3	9 ^{ème} ex-aequo / 11	dossier éligible
10	10	ALLSH	UR 3278 LPCPP	BOUTEYRE Evelyne	FERNANDEZ Victoria-Isabel	Théories de la Psychothérapie Institutionnelle	2-3 octobre 2025 ALLSH – Aix-en-Provence	200	16	3 500	20 062	UR 3278 LPCPP : 200	CRPMS, Université Paris-Cité 1 000 RPpsy, Université Rennes2 1 000 CNRS-ENS - Archives Husserl 1 000 ERRAPHIS, Université Toulouse Jean-Jaurès 1 000	1/1	9 ^{ème} ex-aequo / 11	dossier éligible
11	11	ALLSH	UMR 7304 Centre Gilles-Gaston GRANGER	TARANTO Pascal	DEBUICHE Valérie	La philosophie inventée : fictions, mythes et chimères de l'histoire de la philosophie	19 au 22 mai 2025, Aix en Provence	40	17	4 000	13 107	CGGG : 5 141,50 SPHERE (UMR Paris) : 2 300 Frais d'inscription : 1 665	FIR AMU : 4 000	1/1	9 ^{ème} ex-aequo / 11	dossier éligible
ALLSH										40 000	291 471					
12	1	EJCAM	UR 7492 IMSIC	DURAMPART Michel	DHARRÉVILLE Pierre	Colloque scientifique des Assises méditerranéennes du journalisme de Marseille	Automne 2025 Palais du Pharo, Marseille (à confirmer)	970	50	50 200	55 200	Participation UFR : 5 000	FIR AMU : 50 000	1/1	1/1	dossier éligible
EJCAM										50 200	55 200					
13	1	FDSP	UMR 7318 DICE	TRUILHE Eve	DAVID Carine BACHERT-PERETTI Audrey DUFFY Aurélie FATIN-ROUGE STEFANINI Marthe DANELCIUC-COLODROVSKI Natasa	IX ^{ème} Université d'automne de l'Institut JL favreu (ILF) "Les cultures constitutionnelles : comment la constitution se raconte"	01 au 3 octobre 2025 FDSP Aix en Provence	90	32	2 000	15 290	UMR ILF:11 790	FIR AMU :2 000 FED: 1 500	4/8	1 / 14	dossier éligible
14	2	FDSP	UR 893 CRA	LOMBARD Frederic	COSTA Delphine	Table Ronde : La Langue	14 et 15 novembre 2025 FDSP Aix en Provence	52	23	2 500	9 000	CRA: 4 500	FIR AMU: 2 500 Federation de recherche : 2 000	1/1	2 / 14	dossier éligible
15	3	FDSP	UR 891 CEFF	MASCLET DE BARBARIN Marie	VISSANT Celine YTIER David	Famille(s) droit fiscal et finances publiques : évolutions croisées	25,26,27 juin 2025 FDSP Aix en Provence	150	25	6 000	23 500	CEFF: 3 000 SFFP: 3 000	FIR AMU: 6 000 GMF /CADSEN/MGEN: 4 500 Fédération Droit Pouvoirs et société: 4 000 LDINPP:500 Droits d'inscriptions attendus : 2 500	1/1	3 / 14	dossier éligible
16	4	FDSP	UMR 7318 DICE	TRUILHE Eve	BROSSET Estelle NICOLAS Guylène	Aux frontières du droit de la santé	20 et 21 novembre 2025 FDSP Aix en Provence	80	20	1 500	7 048	CERIC: 1 554 CDSA: 994 FONDS IUF: 1 500	FIR AMU: 1 500 FED: 1 500	3/8	4 / 14	dossier éligible
17	5	FDSP	UMR 7318 DICE	TRUILHE Eve	DUFFY Aurélie MAGNON Xavier VIDAL-NAQUET Ariane	XLie Table ronde internationale de justice constitutionnelle "La légitimité de la justice constitutionnelle"	12 et 13 septembre 2025 FDSP Aix en Provence	120	30	3 000	22 500	UMR DICE ILF : 16 000	FIR AMU: 3 000 FED: 1 500 UMR DICE: 2 000	2/8	5 / 14	dossier éligible
18	6	FDSP	UR 4690 LDPSC	EGEA Vincent	LARDEUX Gwendoline	La beauté de quel droit ?	16 et 17 janvier 2025 ALLSH Aix en Provence	115	16	3 000	5 500	LDPSC:1 000 CERHIIIP:500 CIELAM: 500 Université de Lille: 500	FIR AMU: 3 000	1/1	6 / 14	dossier éligible
19	7	FDSP	UMR 7318 DICE	TRUILHE Eve	DEMARIA Tiphaine	Gouverner la société internationale par les chiffres : Journée Internationales CERIC/SciencesPo Aix	16 et 17 janvier 2025 FDSP Aix en Provence	70	16	2 000	9 517	SciencesPo Aix:3 000 AMIDEX (Nubiol): 3 017	FIR AMU: 2 000 FED: 1500	1/8	7 / 14	dossier éligible
20	8	FDSP	UR 892 LTD	ROUVIERE Frederic	THOLOZAN Olivier	Similitude et identité en droit	27 et 28 novembre 2025 FDSP Aix en Provence	110	14	5 000	8 598	LTD: 3 598	FIR AMU:5000	1/1	8 / 14	dossier éligible
21	9	FDSP	UR 4224 CDE	BOSCO David	RABU Gaylor	Les enjeux juridiques contemporains du secteur des jeux vidéo	Le 25 avril 2025 Aix en Provence	160	18	2 000	6 240	CDE: 2 240 LID2MS: 2 000	FIR AMU: 2000	1/2	9 / 14	dossier éligible
22	10	FDSP	UMR 7318 DICE	TRUILHE Eve	GAMBARDELLA Sophie	Colloque annuel de la Société Française pour le Droit de l'Environnement SFDE) : Chiffres droit et biodiversité	22 et 23 mai 2025 FDSP Aix en Provence	100	20	3 000	17 634	CERIC: 1271 AMIDEX : 11 250 SFDE: 1 000	FIR AMU: 3 000 Droits d'inscriptions attendus : 1113	5/8	10 / 14	dossier éligible

NB	nb	Composante	Unité sigle/UMR	Directeur de l'unité de recherche	Personne en charge de la manifestation	Intitulé de la manifestation	Date/ Lieu	NB de part. attendus	Nb intervenants attendus	Montant de l'aide sollicitée auprès d'AMU en euros	Budget global en euros	Détail co-financement acquis en euros Financier / montant	Détail co-financement sollicités en euros Financier / montant	Classement unité	Classement composante	Avis CR du 07/11/24
23	11	FDSP	UR 4224 CDE	BOSCO David	MERCIER Virginie	Agriculture et alimentaion durables :L'entreprise agricole de demain et la souveraineté alimentaire	Le 25 avril 2025 Faculté de Droit campus canebière à Marseille	100	16	1 500	7 404	CDE: 1 404 IDEDD:1 000 Université du Mans: 1 500	FIR AMU: 1 500 VDM: 1 000 Federation droit pouvoirs et sociétés: 1 000	2/2	11 / 14	dossier éligible
24	12	FDSP	UMR 7318 DICE	TRUILHE Eve	BLOUET Alexis	La contestation du chef de l'Etat ; un objet de recherche juridique	13 et 14 juin 2025 FDSP Aix en Provence	45	17	1 300	6 450	UMR DICE Institut Louis FAVOREU: 1925	FIR AMU: 1 300 SciencesPo St Germain en laye: 3 225	7/8	12 / 14	dossier éligible
25	13	FDSP	UMR 7318 DICE	TRUILHE Eve	BACHERT-PERETTI Audrey	Décentrer les études constitutionnelles grâce aux perspectives postcoloniales	23 et 24 octobre 2025 FDSP Aix en Provence	40	20	1 500	7 540	UMR DICE ILF:3 040	FIR AMU: 1 500 Universite Paris Sorbonne:3 000	8/8	13 / 14	dossier éligible
26	14	FDSP	UMR 7318 DICE	TRUILHE Eve	VIDAL-NAQUET Ariane MAGNON Xavier	Des pratiques inconstitutionnelles à la nomopathie de le Constitution	5 et 6 mai 2025 FDSP Aix en Provence	180	36	2 000	8 224	UMR DICE ILF : 5 224	FIR AMU: 2 000 FED: 1 000	6/8	14 / 14	dossier éligible
FDSP										36 300	154 445					
27	1	FEG	UMR 7316 AMSE	VENDITTI Alain	FIGUIERES Charles DEROIAN Frédéric	24èmes Journées Louis-André Gérard-Varet (LAGV)	1 et 2 juillet 2025 Palais du Pharo, Marseille	280	280	5 000	85 447	Fonds propres AMSE 3 491,50	FIR AMU : 5 000 VDM : 2 500 Métropole AMPM : 5 000	1/1	1 / 1	dossier éligible
FEG										5 000	85 447					
28	1	IAE	UR 4225 CERGAM	RICHEBE Nathalie	MAGNONI FANNY	50 ème Séminaire International de Recherche en Marketing "Marketing Commnications and Consumer behavior"	03 au 06 juin 2025 Porquerolles Hyeres	90	90	5 000	94 100	IAE Aix en Provence : 1 000	IAE Toulon:1 000 FIR AMU: 5 000 Aide toulon TPM: 5 000 Droits d'inscriptions attendus : 82 100	1/1	1 / 1	dossier éligible
IAE										5 000	94 100					
29	1	INSPE	UR 4671 ADEF	POPLIMONT Christine	CHENEVAL ARMAND Hélène	7ème colloque international éducation technologique, formation professionnelle et éducation pour une société durable	5 au 8 mai 2025 ABIDJAN	114	85	3 000	6 920	Participation INSPE : 2 920	FIR AMU : 3 000 SFERE Provence : 500 ADEF : 500	2/2	1/2	dossier éligible
30	2	INSPE	UR 4671 ADEF	POPLIMONT Christine	MILLION FAURE Karine	La scolarisation inclusive des élèves sourds ou malentendants	19-20 mars 2025 INSPE d'Aix	50	20	1 000	6 600	Projet Firah : 2 000	FIR AMU : 1 000 AMPIRIC : 500 SFERE Provence (FED 4238) : 500 ADEF : 500	1/2	2/2	dossier éligible
INSPE										4 000	13 520					
31	1	MMSH	USR 3125 MMSH	ISNART Cyril	SINTES Pierre	5èmes rencontres d'études balkaniques "Matérialités des Balkans : objets -architectures - espaces publics"	25 au 27 septembre 2025 Mucem à Marseille	150	120	4 000	22 850	AFEBALK : 5000 EF Athènes : 2000 IDEAS : 2000 CETOBaC : 2000 Mucem : 650	FIR AMU : 4000 TELEMME : 2000 MAE (Postes) : 1000 Art-Dev : 600 ENS-EVS Lyon : 600 MESOPOLHIS : 600 Autres labos (IFG-Chastel-CREE-EUORBEM) : 2400	1/1	1er ex-aequo / 9	dossier éligible
32	2	MMSH	UMR 7299 CCI	BOETTO Giulia	DE LARMINAT Solenn	Antiquités Africaines (1967-2025) : Rencontres autour de 60 volumes sur le Maghreb ancien	5 février 2025 Aix-en-Provence	60	15	3 670	10 464	CCI : 3 084 Ambassade de France en Algérie : 980 Institut d'archéologie méditerranéenne (ARKAIA) : 1 500	FIR AMU : 3 670 Ambassade de France en Tunisie : 540 Maison française archéol. en Lybie : 690	1/1	1er ex-aequo / 9	dossier éligible
33	3	MMSH	USR 3155 IRAA	DUBOULOZ Julien	BOREL-DUBOURG Sandrine	Architecture, archéologie et HBIM : nouvelles perspectives pour le patrimoine bâti	12 au 13 juin 2025 Aix-en-Provence	100	35	4 000	16 000	IRAA (projet TAIC) : 12000	FIR AMU : 4000	1/2	1er ex-aequo / 9	dossier éligible
34	4	MMSH	UMR 7297 TDMAM	BERTHELOT Katell	BOUDIGNON Christian	Colloque international Théodore Abù Qurra, un auteur pluriel entre arabe, grec et syriaque et entre philosophie et théologie	17 au 19 juin 2025 Aix en Provence	20	13	1 650	5 650	TDMAM : 2000 IREMAM : 1000	FIR AMU : 1650 Institut français d'islamologie : 1000	1/2	1er ex-aequo / 9	dossier éligible
35	5	MMSH	UMR 7303 TELEMME	RENAUDET Isabelle	THERON Magali	Pierre Puget dans tous ses états XVIIe-XXIe siècles	6 au 7 mars 2025 Marseille	80	21	2 000	9 000	TELEMME : 1 500 UMR 5136 Laboratoire Framespa : 1500	FIR AMU : 2 000 Ville de Marseille : 4 000	1/2	1er ex-aequo / 9	dossier éligible

NB	nb	Composante	Unité sigle/UMR	Directeur de l'unité de recherche	Personne en charge de la manifestation	Intitulé de la manifestation	Date/ Lieu	NB de part. attendus	Nb intervenants attendus	Montant de l'aide sollicitée auprès d'AMU en euros	Budget global en euros	Détail co-financement acquis en euros Financier / montant	Détail co-financement sollicités en euros Financier / montant	Classement unité	Classement composante	Avis CR du 07/11/24
36	6	MMSH	UMR 8562 CNE	DUSSY Dorothée	FONVIELLE Stéphanie	Printemps féministes	27-28 et 29 mars 2025 Centre de la Vieille-Charité, Marseille	150	10	2 800	5 900	Fonds propres CNE : 800 Centre LGBTQIA+ : 500 CIPM : 400	FIR AMU : 2 800 VDM : 600 MMSH : 500 GIS Genre : 300	1/1	1er ex-aequo / 9	dossier éligible
37	7	MMSH	USR 3155 IRAA	DUBOULOZ Julien	ZUGMEYER Stéhanie	Les assemblages dans l'architecture antique et médiévale	14 au 15 novembre 2025 Aix-en Provence	70	20	3 000	6 400	IRAA : 500 CEREGE : 500 Institut Arkaia : 1 500 Musée du Louvre : 400 EFA : 500	FIR AMU : 3 000	2/2	7ème ex-aequo / 9	dossier éligible
38	8	MMSH	UMR 7297 TDMAM	BERTHELOT Katell	LUCIANI Sabine	La consolation de l'Antiquité à nos jours. Une mission impossible ?	25 au 27 septembre 2025 Université Paul Valéry-Montpellier	40	25	2 000	10 000	TDMAM : 2000 ICRS (UM3-CNRS) : 3000	FIR AMU : 2000 Université franco-italienne : 2000 CIELAM : 1000	2/2	7ème ex-aequo / 9	dossier éligible
39	9	MMSH	UMR 7303 TELEMMe	RENAUDET Isabelle	GLESENER Thomas	"Faking it" : The Mediterranean Seminar Workshop.	10 au 11 avril 2025 Cleveland (USA) - Case Western Reserve University	30	25	2 500	22 200	Baker Nord Center for the Humanities (CWR University) : 9 100 Presidence de CWR University : 4 550 Decanat du College of Arts and Science (CWR University) : 4 550	FIR AMU : 2 500 TELEMME : 1 500	2/2	7ème ex-aequo / 9	dossier éligible
MMSH										25 620	108 464					
40	1	OSU PYTHEAS	UMR 7326 LAM	ARNOUITS Stephane	ILBERT Olivier	Galaxy evolution within their large scale structures with COSMOS	30 juin au 4 juillet (à confirmer, entre mai et juillet 2025) Faculté de droit, Canebière, Marseille (à confirmer suivant budget)	110	80	6 000	30 000	CNES : 7 000 ANR IMAGE : 7 000	FIR AMU : 6 000 VDM : 2 000 AAP INSU CNRS : 7 000 Métropole : 1 000	1/3	1/5	dossier éligible
41	2	OSU PYTHEAS	UMS 3470 PYTHEAS	BEUZIT Jean-Luc	VIGAN Arthur	51 Peg b - 30th Birthday : Cool Giant Planets & Their Systems	6-10 octobre 2025 Observatoire de Haute Provence (Saint Michel l'Observatoire)	120	55	5 000	54 000	Observatoire de Genève : 10 000	FIR AMU : 5 000 INSU-CNRS : 10 000 CNES : 5 000 PEPR Origines : 6 000 Droits d'inscriptions attendus : 18 000	1/2	2/5	dossier éligible
42	3	OSU PYTHEAS	UMS 3470 PYTHEAS	BEUZIT Jean-Luc	VERNIS Chantal	Ecole des Objectifs de Développement Durable : le développement durable des villes côtières (EODD)	4 au 5 juin 2025 : Evènement final Colloque Marseille	170	100-150	10 000	198 500	Fonds propres AMU ITEM et direction dev durable : 10 000 Fonds propres IRD 2024 : 10 000 Fonds propres Campus AFD 2024 : 10 000	FIR AMU : 10 000 Fonds propres IRD 2025 : 40 000 AUF : 25 000 Région Sud : 10 000 EFR IRD : 10 000 Autres sponsors : 43 500	2/2	3/5	dossier éligible
43	4	OSU PYTHEAS	UMR 7326 LAM	ARNOUITS Stephane	BURGARELLA Denis	« Infrared Illumination: Dusting Off the Secrets of the Cosmos from the Alps » « Dépoussiérer les secrets du cosmos depuis les Alpes françaises, grâce à la lumière infrarouge »	17 au 21 mars, ou 24 – 28 mars 2025 Marseille, Palais des Arts du Parc Chanot (à confirmer)	120	50-60	8 000	43 200	néant	FIR AMU : 8 000 CNES : 8 000 CNRS/INSU : 2 000 Droits d'inscription attendus : 25 200	2/3	4/5	dossier éligible
44	5	OSU PYTHEAS	UMR 7326 LAM	ARNOUITS Stephane	LAMY Laurent	Planetary, solar and heliospheric Radio Emissions (PRE) X	11 - 13 juin 2025 AMU, Palais du Pharo (Amphi Gastaut et salle des voûtes)	80	60	4 000	28 000	néant	FIR AMU : 4 000 VDM : 5 000 CNRS : 14 000 CNES : 2 000	3/3	5/5	dossier éligible
OSU PYTHEAS										33 000	353 700					
45	1	SCIENCES	UMR_S 1249 INMED	COSSART Rosa	MEDYNA Igor	2e symposium international SLC12A5 - NDD : Comprendre les pathologies causées par le dysfonctionnement des transporteurs neuronaux	13-14 Mars 2025 Hexagone – Campus de Luminy Marseille	60	8	5 000	15 000	Fonds propres : 7 000	FIR AMU : 5 000 VdM : 1 000 Métropole : 1 000 MarMaRa : 1 000	1/1	1er ex-aequo / 24	dossier éligible
46	2	SCIENCES	UMR 7020 LIS	SENE Sylvain	BECERRA Leonor CHIFU Adrian	Conférence CORIA/TALN	30 juin au 03 juillet 2025 Campus Saint Charles, Marseille	250	90	2 000	97 640	néant	FIR AMU : 2 000 Ville de marseille : 2 000 Métropole : 2 000 LIS + LPL : 2 000 ACM : 2 500 ILCB : 1 000 Entreprises : 3 740 Droits d'inscriptions attendus : 82 400	1/1	1er ex-aequo / 24	dossier éligible

NB	nb	Composante	Unité sigle/UMR	Directeur de l'unité de recherche	Personne en charge de la manifestation	Intitulé de la manifestation	Date/ Lieu	NB de part. attendus	Nb intervenants attendus	Montant de l'aide sollicitée auprès d'AMU en euros	Budget global en euros	Détail co-financement acquis en euros Financier / montant	Détail co-financement sollicités en euros Financier / montant	Classement unité	Classement composante	Avis CR du 07/11/24
47	3	SCIENCES	UMR 7346 CPPM	DIACONU Cristinel	STREBLER Thomas	Conférence EPS-HEP 2025	7 au 11 juillet 2025 Palais du Pharo, Marseille	820	700	20 000	480 000	Subvention CNRS DR12 : 2 000 IPhU : 5 000 Deutsches Elektronen-Synchrotron - DESY : 3 000 Istituto Nazionale di Fisica Nucleare-INFN : 3 000	FIR AMU : 20 000 VdM : 3 000 Métropole AMPM : 3 000 CD 13 : 3 000 CNRS IN2P3 : 20 000 CEA : 5 000 Société Française de Physique : 5 000 Sponsors privés : 25 000 Droits d'inscriptions attendus : 383 000	1/2	1er ex-aequo / 24	dossier éligible
48	4	SCIENCES	UMR 7332 CPT	BARRAT Alain	MASSON Thierry	Applications de la Géométrie Non Commutative aux Théories de Jauge, à la Théorie des Champs et aux Espaces-Temps Quantiques	7 - 11 avril 2025 Centre International de Rencontres Mathématiques (CIRM), Marseille	85	35	2 000	37 000	Fondation Archimède S.I.E.E. : 4 000 Inscriptions Journées CIRM : 22 000 Fonds propres CPT : 1000	FIR AMU : 2 000 International Mathematical Union : 1 000 European Mathematical Society : 1 000 Fonds propres CPT : 1 000 Individual Support of the COST Action CaLista : 4 000 Université Franco-Italienne : 2 000	1/1	1er ex-aequo / 24	dossier éligible
49	5	SCIENCES	UMR 7334 IM2NP	GIRARDEAUX Christophe	PUTERO Magali	EPCOS 2025 (European Phase Change and Ovonic Symposium)	23-26 Septembre 2025 Aix-Marseille Université - Site du Pharo - Marseille	120	40	4 000	61 000	néant	FIR AMU : 4 000 VDM : 3 500 Droits d'inscriptions attendus : 53 500	1/1	1er ex-aequo / 24	dossier éligible
50	6	SCIENCES	UMR 7345 PIIM	MARANDET Yannick	CARTRY Gilles	36ème édition ICPIG - International Conference on Phenomena in Ionized Gases	20-25 Juillet 2025 Campus Schuman, Faculté de droit, Aix-en- Provence	356	28 general invited, 28 topical invited, 38 orals, 250 posters	5 000	205 950	néant	FIR AMU : 5 000 ISFIN : 1 500	1/1	1er ex-aequo / 24	dossier éligible
51	7	SCIENCES	UMR 7249 Institut FRESNEL	BRASSELET Sophie	CASSIER Maxence	WAVE PROPAGATION IN GUIDING STRUCTURES	27 - 31 octobre 2025 Centre International de Rencontres Mathématiques (CIRM) - Luminy	80	26	2 500	55 156	Financement CIRM : 23 000 Financement AMIDEX du Projet PTW : 16 656 Bourse de Lucrezia Cosseti (Université de Bilbao) : 1 000	FIR AMU : 2 500 Université de Toulon : 1 500 CNRS Physique : 2 000 Ecole centrale Méditerranée : 1 000 CPT (Luminy) : 1 000 Institut Fresnel : 1 000 GDR Dynqua, Axe thématique Dynqua : 2 000 Annales Henri Poincaré : 2 000 International Association of Mathematical Physics : 1 500	1/4	1er ex-aequo / 24	dossier éligible
52	8	SCIENCES	UMR 7325 CINAM	MULLER Pierre	GROSSIER Romain	CRISTAL 11 – Cristallisation et précipitation industrielles	22-23 mai 2025 Hexagone – auditorium, Campus de Luminy Marseille	90	90	2 500	35 910	Fonds propres : 1 077 Sponsors : 2 333	FIR AMU : 2 500 Droits d'inscriptions attendus : 30 000	1/1	1er ex-aequo / 24	dossier éligible
53	9	SCIENCES	UMR 7273 ICR	FERRE Nicolas	HUIX-ROTLANT Miquel	La chimie théorique à l'encontre de la chimie atmosphérique pour relever les défis futurs de l'environnement	2-3 Juin 2025 Marseille, Saint Charles	50	15	2 000	8 500	Fonds propres : 500	FIR AMU : 2 000 Ville Marseille : 500 Métropole AMPM : 500 LEFE, INSU : 5 000	1/1	1er ex-aequo / 24	dossier éligible
54	10	SCIENCES	UMR 7373 I2M	HAISSINSKY Peter	ROND Guillaume	Mois thématique : Singularités, équations différentielles et transcendance	27/01/2025 – 28/02/2025 Centre International de Rencontres Mathématiques (CIRM) - Luminy	520	71	7 000	253 250	ANR RESYST : 3 000 Projet André Belotto : 15 000 Projets ERC Kilian Raschel, Gal Binyamini et Pierre Lairez : 27 000 IUF Susanna Zimmermann et Charlotte Hardouin : 10 000 Projet Jehanne Dousse : 8 000	FIR AMU : 7 000 I2M : 10 000 FRUMAM : 2 000 Séjours payés par les participants directement au CIRM : 26 000	1/12	1er ex-aequo / 24	dossier éligible
55	11	SCIENCES	UMR 7373 I2M	HAISSINSKY Peter	MANGOLTE Frédéric	Conférence Géométrie Algébrique Réelle et Géométrie Birationnelle dans le cadre de la Chaire Jean Morlet 2025 Cheltsov-Mangolte : K-stabilité et géométrie birationnelle des 3-variétés de Fano réelles	2-6 Juin 2025 Centre International de Rencontres Mathématiques (CIRM) - Luminy	80	18	5 000	53 800	Amidex (soutien chaire Morlet) : 5 000 CNRS (réseau thématique GAS) : 3 000 ERC Saphidir : 3 500 ANR Sintrop : 5 000 CIRM (Chaire Morlet) : 24 800	FIR AMU : 5 000 I2M : 3 000 FRUMAM : 2 000 Équipe AGT (I2M) : 2 500	2/12	1er ex-aequo / 24	dossier éligible
56	12	SCIENCES	UMR 7373 I2M	HAISSINSKY Peter	DEMNI Nizar	Journées de Probabilités 2025	30 Juin 2025 - 04 juillet 2025 AMU, Campus Saint-Charles, Marseille	70	20	4 000	50 650	néant	FRUMAM : 2 000 Equipe ALEA : 2 000 I2M : 2 000 FIR AMU : 4 000 VDM : 1 000 SMF : 1 000 Groupe MAS SMAI : 1 000 RT Maths Physique : 1 000 INRIA : 1 500 Institut Elie Cartan : 1 500 ANR POAS : 2 000 ANR LOCAL : 1 000 IUF Rémi Rhodes : 3 000 Fonds de pension CFM Conseil et Qube : 27 650	4/12	1er ex-aequo / 24	dossier éligible

NB	nb	Composante	Unité sigle/UMR	Directeur de l'unité de recherche	Personne en charge de la manifestation	Intitulé de la manifestation	Date/ Lieu	NB de part. attendus	Nb intervenants attendus	Montant de l'aide sollicitée auprès d'AMU en euros	Budget global en euros	Détail co-financement acquis en euros Financier / montant	Détail co-financement sollicités en euros Financier / montant	Classement unité	Classement composante	Avis CR du 07/11/24
57	13	SCIENCES	UMR 7346 CPPM	DIACONU Cristinel	SERRANO Justine	The 18th international workshop on tau lepton physics "TAU 2025"	20 au 24 octobre 2025 Pharo, AMU	100	80	2 000	30 834	Fonds propres CNRS projet Belle II : 3 197,60	FIR MAU : 2 000 VdM : 2 000 Droits d'inscriptions attendus : 23 636	2/2	13 ^{ème} ex-aequo / 24	dossier éligible
58	14	SCIENCES	UMR 7373 I2M	HAISSINSKY Peter	MOUSSARD Delphine	Workshop Multisectors	7-11 juillet 2025 Centre International de Rencontres Mathématiques (CIRM) - Luminy	40	5	4 000	22 000	ANR SyTriQ : 1 000	FIR AMU : 4 000 Clay Institute : 8 000 EMS : 4 000 Réseau Rtop : 2 000 FRUMAM : 1 000 I2M : 2 000	3/12	13 ^{ème} ex-aequo / 24	dossier éligible
59	15	SCIENCES	UMR 7373 I2M	HAISSINSKY Peter	ARA Dimitri	Réunion annuelle de topologie algébrique 2025	Date : 27 au 31 octobre 2025 Marseille, campus de Luminy	70	20	2 000	18 000	RT Topologie algébrique et géométrique : 12 000	FIR AMU : 2 000 GDR IFM : 1 000 I2M : 1 000 FRUMAM : 1 000 Institut de mathématiques de Jussieu : 1 000	6/12	13 ^{ème} ex-aequo / 24	dossier éligible
60	16	SCIENCES	UMR 7373 I2M	HAISSINSKY Peter	ANNI Samuele	AMUSEC, Forum d'Aix-Marseille Université de la Cybersécurité	13 et 14 mars 2025 Centre International de Rencontres Mathématiques (CIRM) - Luminy	100	30	1 500	8 356	IUT (Département INFO Aix) : 525	FIR AMU : 1 500 I2M : 1 500 Contribution entreprises : 3 000 Séjours payés par les participants directement au CIRM : 1 830,5	7/12	13 ^{ème} ex-aequo / 24	dossier éligible
61	17	SCIENCES	UMR 7373 I2M	HAISSINSKY Peter	AUBRY Yves	AGC2T : Arithmetic, Geometry, Cryptography and Coding Theory	09 - 13 juin 2025 Centre International de Rencontres Mathématiques (CIRM) - Luminy	108	40	4 000	74 040	Contribution CIRM : 9 375	FIR AMU : 4 000 I2M : 1 500 FRUMAM : 1 500 Compositio : 3 000 JNT : 1 000 JTNB : 1 000 GDR TDN : 1 000 IRN MaDef CNRS : 2 000 VDM : 3 000 Séjours payés par les participants directement au CIRM : 46 665	8/12	13 ^{ème} ex-aequo / 24	dossier éligible
62	18	SCIENCES	UMR 7373 I2M	HAISSINSKY Peter	POUET Christophe	Meeting in Mathematical Statistics – Rencontre de Statistique Mathématique Statistical thinking in the age of AI : causality, decision-making and reliability	15 - 19 décembre 2025 Centre International de Rencontres Mathématiques (campus de luminy), Marseille	86	29	3 210	56 395	Fonds propres (AMU) laboratoire I2M groupe ALEA : 600	FIR AMU : 3 210 BQR Centrale Méditerranée : 3 210 Labex : 5 000 ESSEC : 5 000 Subvention CIRM : 9 375 Séjours payés directement au CIRM par les participants : 30 000	9/12	13 ^{ème} ex-aequo / 24	dossier éligible
63	19	SCIENCES	UMR 7249 Institut FRESNEL	BRASSELET Sophie	RENVERSEZ Gilles	Logiciels de modélisation électromagnétique pour la photonique	printemps ou début été 2025 Campus de St Charles ou de St Jérôme, Marseille	36	7	700	7 427	Fonds propres : 1 357	FIR AMU : 700 ECM : 700 CNRS : 2 000 Droits d'inscriptions attendus : 2 670	2/4	19 ^{ème} ex-aequo / 24	dossier éligible
64	20	SCIENCES	UMR 7249 Institut FRESNEL	BRASSELET Sophie	DUBOISSET Julien	Journées Solvate	octobre-novembre 2025 Marseille – campus St Charles	80	20	4 000	8 000	GDR : 4 000	FIR AMU : 4 000	3/4	19 ^{ème} ex-aequo / 24	dossier éligible
65	21	SCIENCES	UMR 7373 I2M	HAISSINSKY Peter	DEHORNOY Pierre	Dynamics and geometry in dimensions 1, 2, 3	2 au 6 juin 2025 Centre international de rencontres mathématiques (CIRM), Luminy, Marseille	45	7	4 000	31 125	néant	FIR AMU : 4 000 Frumam : 1 125 I2M : 1 000 Société Max-Planck : 17 000 Institut Universitaire de France : 4 000 RT tétraèdre de Platon : 1 500 ERC : 2 500	10/12	19 ^{ème} ex-aequo / 24	dossier éligible
66	22	SCIENCES	UMR 7373 I2M	HAISSINSKY Peter	MOUSSARD Delphine	Journées Topologie Géométrique 2025	25-29 août 2025 Institut Fourier, Université Grenoble-Alpes (Saint Martin d'Hères)	50	17	2 000	17 800	Réseau Rtop : 5 000 ANR GOFr : 1 000 ANR SyTriQ : 1 300	FIR AMU : 2 000 Institut Fourier : 2 000 MARA : 1 000 IRGA : 2 500 I2M : 3 000	11/12	19 ^{ème} ex-aequo / 24	dossier éligible

NB	nb	Composante	Unité sigle/UMR	Directeur de l'unité de recherche	Personne en charge de la manifestation	Intitulé de la manifestation	Date/ Lieu	NB de part. attendus	Nb intervenants attendus	Montant de l'aide sollicitée auprès d'AMU en euros	Budget global en euros	Détail co-financement acquis en euros Financier / montant	Détail co-financement sollicités en euros Financier / montant	classement unité	Classement composante	Avis CR du 07/11/24
67	23	SCIENCES	UMR 7373 I2M	HAISSINSKY Peter	MOUTOT Etienne	Rencontres sur les Systèmes Dynamiques Discrets	15 – 18 juin 2025 IGESA, Île de Porquerolles	35	20	1 500	13 600	ERC HOLOGRAM : 2 000 ANR IZES : 2 100	FIR AMU : 1 500 FRUMAM : 1 000 I2M : 1 000 Equipe GDAC : 6 000	12/12	19 ^{ème} ex-aequo / 24	dossier éligible
68	24	SCIENCES	UMR 7249 Institut FRESNEL	BRASSELET Sophie	ADEL Mouloud	IEEE International Conference on Image Processing, Theory, Tools and Applications IEEE IPTA 2025	13-16 octobre 2025 Université Galatasaray, Istanbul, Turquie	80-100	50	5 000	52 400	néant	FIR AMU : 5 000 Galatasaray University : 5 000 Consortium Galatasaray : 5 400 Ambassade de France Turquie : 3 000	4/4	24/24	dossier éligible
69	25	SCIENCES	UMR 7373 I2M	HAISSINSKY Peter	GUILLON Pierre	Climatiques	13-17 janvier 2025 Centre International de Rencontres Mathématiques (CIRM) - Luminy	80	15	3 000	55 000	CIRM : 25 000 PERP Maths Vives : 5 000 ERC : 7 000 IUF : 9 000	FIR AMU : 3 000 VDM : 2 000 I2M : 2 000 Swiss Math Society : 2 000	5/12	NC	Dossier non classé par la composante
SCIENCES										97 910	1 748 832					
70	1	SMPM	UMR 7339 CRMBM	GUYE Maxime	GUYE Maxime	Past, Present and future of MRI - 40th anniversary of CRMBM	8 octobre 2025 Facultés des Sciences Médicales et Paramédicales, Marseille	150	8	4 000	35 000	Fonds propres : 18 000	FIR AMU : 4 000 VDM : 1 000 Métropole AMPM : 2 000 Siemens Helathineers : 2 000 FLI : 2 000 CNRS : 3 000 Marseille Imaging Institute : 3000	1/1	1/2	dossier éligible
71	2	SMPM	UMR_T 24 LBA	ARNOUX Pierre-Jean	EVIN Morgane	50ème congrès de la Société de Biomécanique	27 - 30 octobre 2025 Aix-Marseille Université, Campus de Saint Charles, Marseille	250	100-120	12 000	95 400	Fonds propres : 5 000 Sponsors : 5 000	FIR AMU : 12 000 VDM : 1 500	1/1	2/2	dossier éligible
SMPM										16 000	130 400					
TOTAL										313 030	3 035 579					

Point 7b : FIR Editions 2025

Commission de la recherche du 07 novembre 2024

NB	Composante	Unité sigle/UMR	Personne en charge de la publication	Manifestation subventionnée dans le cadre du FIR Colloque 2024	Intitulé du Projet d'édition	Editeur	Conception graphique	Type d'édition	Nbre d'exemplaires	Diffusion Editions imprimées	Diffusion Editions numériques	Langue d'édition	Montant de l'aide sollicitée auprès d'AMU en euros	Budget global en euros	Détail co-financement acquis en euros Financeur / montant	Détail co-financement sollicités en euros Financeur / montant	Classement unité	Classement composante	Avis CR du 07/11/24
1	ALLSH	UR 4235 CIELAM	NAUDET Valérie	27ème congrès de la Société Internationale Arthurienne 12 au 18 juillet 2024	Nouvelles études arthuriennes	PUP	PUP	Numérique	-	-	PUP OpenEdition	Français	3 000	6 000	UR 4235 CIELAM : 1000	Université de Bordeaux :1000 Société Internationale Arthurienne : 1000€ FIR Colloque : 1000€	1/1	1/3	dossier éligible
2	ALLSH	UR 3274 LESA	ARNAUD Jean	Créer Penser Michel Guérin philosophe et écrivain Cerisy la Salle - Normandie 15 au 21 juillet 2024	Figures de Michel GUERIN	La Part de l'œil	Plume production - Anne Quévy	Papier	650	Internationale	sites de La Part de l'œil, du LESA et d'ARTES	Français	5 500	21 505	UR 3274 : 922 la Part de l'œil : 13584	FIR AMU : 5500 Université de Bordeaux : UR ARTES : 1500	1/1	2/3	dossier éligible
3	ALLSH	UR 3273 Psyce	ARCIZEWSKI Thomas	Quand la science-fiction change le monde 10-12 avril 2024	Quand la science-fiction change le monde	ACTUSF	ACTUSF	papier numérique	2000	national	Site de l'organisme	Français	3 600	6 600	Actusf : 1000 UR 3273 PSYCLE : 2000	FIR COLLOQUE : 3600	1/1	3/3	dossier éligible
4	FDSP	UR 2186 CERHHP	BROCH Julien	René CASSIN 1914-1948"Les années décisives du 23 et 24 mai 2024"	René CASSIN 1914-1948"Les années décisives	Le Mémoire du Droit	Le Mémoire du Droit	Papier	300	Nationale et Internationle	-	Français	2 300	4 560	CERHHP :2 260	FIR AMU : 2 300	1/1	1 / 3	dossier éligible
5	FDSP	UMR 7318 DICE	VIDAL -NAQUET Ariane	XLé Table ronde internationale de justice constitutionnelle "les frontières du constitutionnalisme en question"	Xlé Annuaire international de justice constitutionnelle "les frontières du constitutionnalisme en question"	ECONOMICA	Mme HUGO	Papier et Numérique	100	Internationale	persee.fr	Français	3 000	8 800	UMR DICE Louis favoreu:5 800	FIR AMU : 3 000	2/2	2/3	dossier éligible
6	FDSP	UMR 7318 DICE	RICARD Pascale	Les représentations des grands fonds marins- Regard disciplinaires croisés du 14 et 15 novembre 2024	Profondeurs : A la découverte des fonds marins	Edition du cherche midi	Meduse communication Macha bellingerhi Claire MARC	Papier	5000	Nationale	accessible via le site www.edits.com/maison/l e-cherche-midi	Français	5 000	55 950	UMR DICE: 1 950 CNRS: 22 000	FIR AMU : 5 000 REGION: 5 000 FONDATION OCEAN CNRS:12 000 Fondation Paul Ricard: 10 000	1/2	3/3	dossier éligible
7	INSPE	UMR 4238 FED SFERE	ESCHENAUER Sandrine	Colloque international ESPACES SENSIBLES : APPROCHES PERFORMATIVES POUR UNE ÉDUCATION INCLUSIVE DE L'ÉCOLE À L'UNIVERSITÉ 5-7 juin 2024 Campus Schuman, Aix en Provence	Espaces sensibles : approches performatives pour une éducation inclusive de l'école à l'université	Editions Le Manuscrit	Editions Le Manuscrit	Papier et Numérique	55	Internationale	Site de l'organisme et site spécifique HAL	Français/Anglais	1 148	2 248	SFERE : 500	FIR AMU : 1148,03 UPEC : 200 INCIAM : 200 AMPIRIC : 200	1/1	1/1	dossier éligible
8	MMSH	UMR 7297 TDMAM	DUARTE Pedro	Viva voce 2 Les productions langagières orales en langues anciennes du 21 au 22 octobre 2024 à Aix en Provence	Viva voce. Les pratiques oralisées dans l'enseignement des langues anciennes	Presses universitaires du Septentrion	Presses universitaires du Septentrion	Papier	200	Nationale Internationale	-	Français Anglais	2 000	3 500	TDMAM : 1 000	FIR AMU : 2 000 UMR HALMA : 500	1/2	1/2	dossier éligible
9	MMSH	UMR 7297 TDMAM	HOUDENOT Julie	Doutes et ambiguïtés dans la littérature gréco-latine 3 et 4 juin 2024 à Aix en Provence	Doutes en ambiguïtés dans la littérature gréco-latine	Presses Universitaires de Provence	Julie Houdenot Patricia Zuntow (MMSH)	Papier	150	Nationale	-	Français	1 500	2 000	TDMAM : 500	FIR AMU : 1500	2/2	2/2	dossier éligible
TOTAL													27 048	111 163					

Point 7c : FIR Colloques et Editions 2025 - Enveloppe financière

Commission Recherche du 07 novembre 2024

Enveloppe financière globale : 150 000 €
--

	Montants pondérés à maximum 5 000 € par colloque demandés par les composantes pour les Colloques	Montants pour les Editions	montants disponibles par composante après application du coefficient de 0,5931	Avis de la CR du 07/11/2024
ALLSH	35 000 €		18 585 €	Avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés
ALLSH Editions		12 100 €	7 177 €	
EJCAM	5 000 €		2 966 €	
FDSP	35 300 €		20 936 €	
FDSP Editions		10 300 €	6 109 €	
FEG	5 000 €		2 966 €	
IAE	5 000 €		2 966 €	
INSPE	4 000 €		2 372 €	
INSPE Editions		1 148 €	681 €	
MMSH	25 620 €		15 195 €	
MMSH Editions		3 500 €	2 076 €	
OSU	24 000 €		14 234 €	
Sciences	77 910 €		46 208 €	
SMPM	9 000 €		5 338 €	
Total	225 830 €	27 048 €	147 808 €	
Total demandé	252 878 €			

La Commission de la Recherche propose d'appliquer le coefficient calculé comme suit : $150\,000 / 252\,878$, soit 0,5931